

Toponymie de la Commune de Nethen

recueillie par MARCEL FRANÇOIS,

éditée par OMER JODOGNE,
Chargé de cours à l'Université de Louvain.

Avant-propos

La présente étude toponymique a été entreprise, il y a dix ans déjà, par M. Marcel François. Au cours d'enquêtes sur place, il a recueilli les éléments principaux du glossaire, qu'il a reproduits sur une carte et qu'il a complétés à l'aide des documents d'archives. C'est à la suggestion de M. Joseph Cuvelier, alors archiviste général du Royaume et président de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie, qu'il s'est mis à établir la liste des noms de lieu de Nethen et qu'il a découvert les sources anciennes. Ces dernières lui ont servi, de plus, à faire l'histoire détaillée de la commune, histoire dont on ne donnera ici qu'un très bref résumé.

Restait la mise en œuvre des matériaux rassemblés par M. François. Je me suis efforcé de condenser ses notes abondantes selon les exigences des méthodes actuelles. Après une revision attentive des sources, j'ai cru bon d'élargir quelque peu l'horizon et de mettre les toponymes rencontrés en relation avec ceux que l'on connaît déjà par des travaux publiés, soit isolément, soit dans la précieuse collection des Bulletins de la Société de Littérature wal-

lonne. En outre, j'ai largement puisé dans le riche ouvrage de J. TARLIER et A. WAUTERS. Le recours à la *Géographie et Histoire des communes belges* s'imposait, on le comprend : le Brabant wallon n'a guère retenu l'attention des toponymistes et, pour suppléer à ce défaut d'information, j'ai été trop heureux de trouver, dans les fascicules consacrés à l'arrondissement de Nivelles, une bonne quantité de lieux dits anciens et modernes que j'ai cités comme termes de comparaison. On a pu déjà juger de l'exactitude de ces relevés ; l'expérience m'a prouvé que, si TARLIER et WAUTERS ne citent pas leurs sources, leur lecture des noms de lieu a été généralement excellente, et leur ouvrage rend d'inappréciables services à ce point de vue.

De même, la liste de lieux dits de Nethen publiée par G. KURTH dans *La frontière linguistique*, a servi à la préparation de cette étude. Certains vocables recueillis là n'ont pas été retrouvés dans les archives de la Collégiale Saint-Jean l'Évangéliste à Liège : cependant, on n'a pas cru devoir les écarter.

Dans l'interprétation des termes cités, la prudence m'oblige à une grande réserve. Nethen offre quelques désignations toponymiques non encore relevées dans les recueils récents : je ne les explique étymologiquement que lorsque les formes du toponyme sont convaincantes. Au moindre doute, je renonce à proposer des hypothèses, qui n'entrent pas dans le cadre des monographies du genre.

Au terme de ce travail, nous remplissons l'agréable devoir de remercier les membres de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie qui ont daigné s'intéresser à nos recherches. Mon regretté maître A. Bayot, MM. Cuvelier, Haust, Herbillon et Vannérus se sont chargés de la revision de notre manuscrit : nous nous devons d'affirmer que notre étude a été l'objet de leurs plus obligeantes observations.

O. JODOGNE.

Bibliographie

I. — Sources d'archives

- A. CHARTES DE LA COLLÉGIALE DE SAINT-JEAN L'ÉVANGÉLISTE
 A LIÈGE, (aux Archives de l'État à Liège).
Inventaire : *Lahaye L.* Inventaire analytique des chartes de la
 collégiale de Saint-Jean l'Évangéliste à Liège.
 Tome I. Bruxelles, Kiessling 1921 ; Tome II. Bruxelles,
 Lamertin, 1931.
 ALC : Liber Cartharum (1337-1514).
 ALPST : Libri parvi stutorum. Liasse Nethen. Dossiers :
 Cens, vente de bois.
 ALS : Novus Liber Stipalis.
 ALSt : Antiquus Liber Stock de bonis et terris ecclesie.
 AMR : Magnus Liber Ruber Chartarum I.
 AMLC : Novus Liber Chartarum.
- B. ARCHIVES ECCLÉSIASTIQUES DU BRABANT (aux Archives géné-
 rales du Royaume).
Inventaire : *d'Hoop A.* Inventaire général des archives ecclé-
 siastiques du Brabant. 1905-1932.
Eglises paroissiales (Inv., t. II).
 Nos 3586, 3587, 3589, 3590, 3591, 3592, 3594, 3593, 3598,
 3600, 3607, 3611, 3612, 3615, 3616, 3631, 3635, 3636, 3638
 (1337-XVIII^e siècle).
 Nos 20131 et 20132 (1147-1738) (Inv., supplément général,
 t. V).
Couvents et prieurés (Inv., t. IV).
 Nos 15385 et 15389 (XVIII^e siècle).
- C. ARCHIVES COMMUNALES DE LOUVAIN (à l'Hôtel de Ville de
 Louvain).
Inventaire : *Cuvelier J.* Inventaire des archives de la Ville de
 Louvain. 1929-1932, 3 vol. in-8°.
 Archives du quartier de Louvain. Archives du Receveur,
 registre n° 6486.
- D. ARCHIVES DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE DE LA VILLE DE LOUVAIN
 (aux Archives générales du Royaume).
Inventaire : *Bourguignon M.* Inventaire des... (Travaux du
 cours pratique d'archivéconomie 1927) Tongres. Michiels,
 1933.

N^{os} 1028, 1029, 1033, 1639, 1643, 1644, 1645.

E. GREFFES SCABINAUX (aux Archives générales du Royaume).

Inventaire manuscrit. Arrondissement de Nivelles.

N^{os} 4780, 4785, 4786, 4787, 4798 (1433-XVIII^e siècle).

F. CHAMBRE DES COMPTES (aux Archives générales du Royaume).

Inventaire : Gachard L., Pinchart A., Nelis H. Inventaire des registres de la Chambre des Comptes.

Registres n^{os} 45741 (1526), 46725, 46892 (XVIII^e s.) (Inv., t. VI).

G. ARCHIVES COMMUNALES DE NETHEN (à la maison communale).

Actes de ventes (XVIII^e et XIX^e siècles).

II. — Cartes et plans

H. CARTES ET PLANS MANUSCRITS (aux Archives générales du Royaume).

Inventaire : Piot. Ch. Inventaires divers. Deuxième supplément à l'Inventaire des cartes et plans. Bruxelles, 1879.

N^o 2353 : Plan d'une partie de Nethen, levé vers 1773.

N^o 2355 : Carte d'une partie du village de Nethen et du bois de Meerdael, dressée vers 1777, pour servir à un procès entre le Chapitre de Saint-Jean à Liège et le duc d'Arenberg.

I. CADASTRE PARCELLAIRE DE LA BELGIQUE, par PH. VAN DER MAELEN. Établissement géographique de Bruxelles (vers 1847).

J. ATLAS CADASTRAL PARCELLAIRE DE LA BELGIQUE, publié... par P. C. POPP. Bruges, B. Valckenaere et C^{ie} (vers 1850).

K. CARTE MILITAIRE.

L. CADASTRE PARCELLAIRE NOUVEAU, 1916 (à la maison communale de Nethen).

M. AFFICHES DES VENTES (à la maison communale).

III. — Ouvrages de référence

BCTD : *Bulletin de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie.*

BLOCH (O.) et WARTBURG (W. von). *Dictionnaire étymologique de la langue française.* Paris, Presses universitaires de France, 1932, 2 vol.

BSLW : *Bulletin de la Société de littérature wallonne.*

- CARLIER (A.) et DONY (E.). *Toponymie de Monceau-sur-Sambre*. BSLW, t. 55, 1913, pp. 273-342.
- CARNOY (A.). *Origine des noms de lieux des environs de Bruxelles*. Bruxelles, Bieleveld.
- COUNSON (A.). *Glossaire toponymique de Francorchamps*. BSLW, t. 46, 1906, pp. 211-266.
- DONY (E.). *Toponymie de Forges-lez-Chimay*. BSLW, t. 51, 1909, pp. 254-310.
- DONY (E.) et BAYOT (A.). *Toponymie de la ville de Chimay*. BSLW, t. 59, 1925, pp. 25-106.
- DORY (Is.) et HAUST (J.). *Vocabulaire du dialecte de Perwez*. BSLW, t. 45, 1904, pp. 323-336.
- FELLER (J.). *Origine de quelques noms de lieux verviétois*, dans *Bulletin de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire*, t. XII, 1912, pp. 241-251.
- FÖRSTEMANN (E.). *Altdeutsches Namenbuch*. I. Band : *Personennamen*, 2te Auflage, Bonn, 1900.
- GAMILLSCHEG (E.). *Etymologisches Wörterbuch der französischen Sprache*. Heidelberg, C. Winter, 1928.
- GODEFROY (F.). *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du XI^e au XV^e siècles*. Paris, Vieweg et Bouillon, 1811-1902, 10 vol.
- GRIGNARD (A.). *Phonétique et morphologie des dialectes de l'Ouest wallon* éditées par J. FELLER. BSLW, t. 50, 1908, pp. 375-521.
- GRÖHLER (H.). *Ueber Ursprung und Bedeutung der französischen Ortsnamen*. II. Band, Heidelberg, C. Winter, 1933.
- HAUST (J.). *Dictionnaire liégeois*. Liège, Vaillant-Carmanne, 1933.
— *Etymologies wallonnes et françaises*. (Bibl. de la Faculté de Phil. et Lettres de l'Université de Liège, t. 32). Liège, Vaillant-Carmanne, 1923.
- HERBILLON (J.). *Toponymie de la Hesbaye liégeoise* (9 parties : Xhendremael, Hognoul, Fooz, Othée, Villers-l'Évêque, Odeur, Kemexhe, Freloux, Fexhe-le-Haut-Clocher). Wetteren, De Meester, 1929-1938.
- JACQUEMOTTE (Ed.) et LEJEUNE (J.). *Glossaire toponymique de la commune de Jupille* (édité par J. HAUST). BSLW, t. 49, 1907, pp. 215-254.
- KURTH (G.). *La frontière linguistique en Belgique et dans le Nord de la France*. Mémoires cour. par l'Acad. Roy. Belg., in-8°, t. XLVIII, Bruxelles, Hayez, 1895-1898.

- LEJEUNE (J.). *Toponymie de la commune d'Ayeneux*. BSLW, t. 53, 1910, pp. 333-402.
- *Toponymie de la commune de Magnée*. BSLW, t. 54, 1912, pp. 209-238.
- LEJEUNE (J.), JACQUEMOTTE (E.) et MONSEUR (E.). *Glossaire toponymique de Beaufays*. BSLW, t. 52, 1909, pp. 195-242.
- LITTRÉ (E.). *Dictionnaire de la langue française*. Paris, Hachette, 1877, 4 vol. et suppl.
- LONGNON (A.). *Polyptique de l'abbaye de Saint-Germain des Prés*. T. I. *Introduction*. Paris, Champion, 1895. — Appendice IV : *Les noms propres de personne au temps de Charlemagne*.
- RENARD (E.). *Toponymie de la commune de Dolembreux*. BSLW, t. 61, 1926, pp. 11-80.
- *Toponymie de la commune d'Esneux*. BSLW, t. 61, 1926, pp. 85-316.
- *Toponymie de la commune de Lantin*. BCTD, t. 6, 1932, pp. 207-212.
- *Toponymie de la commune de Villers-aux-Tours*. BSLW, t. 61, 1926, pp. 317-364.
- RENARD (J.). *Toponymie de la commune de Wiers*. BSLW, t. 59, 1925, pp. 107-188.
- ROLAND (C. S.). *Toponymie namuroise*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. 23, 1899.
- SIMONIS (C.). *La seigneurie et comté d'Esneux*, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 24, 1894, pp. 161-384.
- TW. TARLIER (J.) et WAUTERS (A.). *Géographie et histoire des communes belges*. Province de Brabant. *Arrondissement de Nivelles*. Bruxelles, Decq, 1859-1872, 6 livraisons en 2 tomes.
- THOMAS (A.). *Nouveaux essais de philologie française*. Paris, Bouillon, 1904.
- VANNÉRUS (J.). *Le terme luxembourgeois « Kiém = caminus »*. BCTD, X, 1936, pp. 277-332 et XI, 1937, pp. 31-57.
- VINCENT (A.). *Les noms de lieux de la Belgique*. Bruxelles, Librairie générale, 1927.

Aperçu historique

Il serait malaisé de déterminer le motif qui fit de Nethen un centre de population. Cet endroit n'offrait aux premiers habitants aucune condition privilégiée qui eût interrompu

leur incursion dans nos contrées. A l'époque de César, il n'y avait là que des vallées marécageuses perdues à la lisière de la forêt de Meerdael. Les hauteurs même n'étaient constituées que par des terres de qualité moyenne et aucune trace de population primitive n'y fut relevée.

Au X^e siècle, le territoire de Nethen appartenait à un seigneur du nom de Enghenulphus, époux d'Ermentrude. Par un acte du 13 novembre 990, tous deux donnèrent Nethen et son hameau, le Wez, au Chapitre de l'église Saint-Jean l'Évangéliste, à Liège (1).

Dès lors, les chanoines de Saint-Jean, représentés par leurs prévôts, furent les seuls seigneurs ayant des droits absolus sur Nethen. Par une bulle du 13 mai 1147, Eugène III confirme les possessions du Chapitre et nous y trouvons mention de la *curtis* de Nethen (*Netines*) avec son église et la forêt de Meerdael (2). A son tour, Urbain III prit les domaines du Chapitre sous sa protection (26 juillet 1186) (3).

A l'origine, l'administration des biens était confiée aux seuls soins du prévôt. Mais, dès 1214, Thomas de Hemricourt renonça à ses revenus en faveur du Chapitre (4). C'est ainsi qu'en 1220, Radulphus, prévôt de Trèves et de Saint-Jean, « ayant eu des démêlés avec le Chapitre de Saint-Jean sur le point de savoir si l'administration du domaine de Nethen (*obedientia de Nethenes*) dépend de la prévôté ou du Chapitre », renouvelle la renonciation de son prédécesseur, acte qui sera confirmé la même année par l'évêque Hugues de Pierrepont (5). Pourtant, en 1222, il reprendra l'administration de Nethen par commission

(1) Indication dans une *Commemoratio Enghenulphi*, MR. — Invent. LAHAYE, n° 2.

(2) Copie figurée dans MR. — Invent. LAHAYE, n° 14.

(3) Copie figurée dans MR. — Invent. LAHAYE, n° 29.

(4) Copie dans MR. — Invent. LAHAYE, n° 41.

(5) Copies dans MR. — Invent. LAHAYE, n°s 44 et 45.

du Chapitre (1). L'affaire eut, sans doute, quelque retentissement, puisque Honorius III, le 17 avril 1225, ratifia l'accord intervenu (2).

Si Nethen était sous l'obédience du Chapitre de Saint-Jean de Liège, il s'en faut que celui-ci en ait toujours assuré l'administration directe. Nethen fut bientôt partagé en fiefs et, bien avant 1226, un transport de biens avait eu lieu entre un certain Henri le Forestier et l'abbaye d'Aulne ; puis le Chapitre investit Jean de Savelineal d'une terre au *sart de Nethen*, en l'obligeant, lui et ses successeurs, aux redevances ordinaires, la grande et la petite dîme (3).

Des quatorze fiefs qui, au XIV^e siècle, y relevaient de Saint-Jean, le manoir de Bruch avec ses dépendances était le plus important ; il passa à l'abbaye de Florival et les abbesses de ce monastère firent relief de ce domaine jusqu'au 17 mars 1798, date où il fut vendu par le gouvernement français (4).

Jusqu'au XIII^e siècle, les ducs de Brabant assurèrent eux-mêmes la protection de l'alleu ecclésiastique de Nethen. En 1284, il fut englobé dans les territoires cédés par Jean I^{er} à son frère Godefroid le Courageux. Puis la charge passa aux comtes de Harcourt, à la suite du mariage d'Alix de Brabant, fille de Godefroid III et héritière de la seigneurie d'Aerschot, avec Jean I^{er}, seigneur et plus tard comte de Harcourt et de Châtellerault. En 1358, le comté d'Aerschot fut démembré et Nethen, compris dans la terre de Sichem, revint par le sort des alliances, à Gérard, comte de Juliers. Son fils Guillaume transmet cette part de son patrimoine à Renard de Schoonvorst en échange de la terre de Fauquemont. Les deux fils de ce dernier se divi-

(1) Copie dans MR. — Invent. LAHAYE, n^o 49.

(2) Copie dans MR. — Invent. LAHAYE, n^o 59.

(3) Copie dans le *Cartulaire d'Aulne*, fol. 175 v^o, aux Archives de l'Etat à Mons.

(4) TARLIER et WAUTERS, *Canton de Wavre*, p. 204.

sèrent le domaine et l'aîné, Jean, reçut la seigneurie de Rhode-Sainte-Agathe, laquelle s'étendait sur Ottenbourg, Archennes et Nethen.

Plus tard, en 1456, Marie de Schoonvorst en reçut l'investiture et son union avec Jean de Gavre, sire de Heetvelde, fait passer Nethen sous la tutelle de la maison de Gavre. Différents biens furent aliénés au profit de l'abbaye de Valduc et, à la fin du XVI^e siècle, on ne parle plus de la seigneurie de Nethen que par rapport à ce monastère.

La partie du territoire sise à la lisière de la forêt de Meerdael fut vendue, le 4 janvier 1443, à messire Antoine de Croy, comte de Porcéan : ces propriétés ne devaient plus être séparées du patrimoine de l'illustre maison. Par le mariage d'Anne de Croy avec Charles de Ligne, prince d'Arenberg, la majeure partie des bois situés au nord du Wez et de l'*enclos des carmes* firent partie du vaste domaine que les ducs d'Arenberg ont possédé au sud de Louvain jusqu'en 1919.

En 1795, la Convention établissait les neuf départements des Pays-Bas : Nethen fut inclus dans le département de la Dyle. Il fut rattaché au canton de Wavre en 1837. En outre, il appartient au canton militaire de Grez-Doiceau et au doyenné de Beauvechain.

Topographie actuelle

La commune de Nethen est située à l'extrême nord du Brabant wallon, à 29 km. de Bruxelles, 13 km. de Louvain, 38 km. 5 de Nivelles et 10 km. 5 de Wavre. Sauf les rives de la Nethen (vers Weert-Saint-Georges), de la Grande Marbaise (vers Rhode-Sainte-Agathe), du Saint-Martin (vers Bossut) et le tracé de quelques fossés, le territoire de Nethen est déterminé artificiellement par le bornage cadastral des communes limitrophes : Bierbeek au nord, Hamme-Mille à l'est, Bossut-Gottechain au sud, Rhode-

Sainte-Agathe à l'ouest et Weert-Saint-Georges au nord-ouest. La délimitation actuelle a subi des modifications de détail, en 1899, lors de la rectification du cours de la Nethen, ce qui justifia l'échange de quelques terres avec Weert-Saint-Georges.

La superficie de la commune était au 31 décembre 1920, de 956 hect. 53 a. 90 cent. (contre 956 hect. 46 a. 50 cent. en 1834) dont environ 646 hectares de terres cultivées, 127 hectares de prés et 105 hectares de bois.

Tout le territoire se rattache par la Dyle au bassin de l'Escaut. Les cours d'eau qui arrosent la commune sont : la Dyle, la Nethen, le Saint-Martin, la Grande Marbaise et la Petite Marbaise. La Dyle coule à la limite de Weert-Saint-Georges et de Nethen et a un parcours mitoyen de 50 mètres seulement, dans la direction sud-nord. La Nethen, que l'on nomme parfois dans les documents « rieu du moulin » (flam. *Molenbeek*), vient de Beauvechain, abandonne Hamme-Mille sous le bois du Wez, traverse le hameau du Wez en longeant la grand'route de Tirlemont, recueille les eaux de petites sources, devient limitrophe de Weert-Saint-Georges, rentre bientôt dans Nethen et se jette dans la vallée de la Dyle. Le Saint-Martin est plutôt un fossé qu'un ruisseau. Il vient de Bossut et sert de limite entre cette commune et Nethen depuis la ferme du Petit-Royal jusqu'aux confins de Hamme-Mille. La Grande Marbaise sort de Bossut et reçoit à Nethen la Petite Marbaise qui n'est en somme qu'une dérivation.

Le sol est compris dans la zone limoneuse brabançonne, et plus spécialement dans la région septentrionale de la Hesbaye.

L'assiette du limon hesbayen est formé de terrains tertiaires dont la partie supérieure est constituée par des dépôts éocènes. Le limon repose ainsi directement sur les sables bruxelliens, composés de gravier et de sable quart-

zeux, parfois aussi de grès fistuleux propres à être employés dans les fondations. Ces sables ne disparaissent sous le limon que dans la partie méridionale de la commune, aux confins de Bossut-Gottechain. L'étage inférieur ou ergeron du limon hesbayen est formé d'une couche sableuse et calcaireuse stérile, à grains très fins. Dans la *vallée des rapes* et dans la *campagne de Nethen*, on rencontre du sable rouge avec cailloux, au *champ de la croix*, on trouve du grès ferrugineux ; près de Pecrot, le sable est légèrement verdâtre, au nord de la *campagne du wez*, il est vert graveleux. L'étage supérieur du limon hesbayen constitue la terre arable. Dans celle-ci, on trouve un limon rougeâtre ou brunâtre, dérivé par altération de l'ergeron. Ce limon ne renferme pas de calcaire, ce qui permet aux habitants d'en faire les briques nécessaires à la construction de leurs habitations. Par contre, le limon de Nethen est facilement entraîné par les eaux pluviales et ne se maintient que grâce à l'abondante végétation arborescente qui se trouve le long des talus. Cette couche supérieure qui s'étend sur la majeure partie de la commune est extrêmement fertile et est convertie en excellentes terres de culture. Il n'en est pas de même sur les plateaux où certaines récoltes ne prospèrent pas.

Les bords marécageux de la Dyle et des ruisseaux qui parcourent le village sont dus aux alluvions modernes et renferment de la tourbe et des dépôts ferrifères.

Le terrain de Nethen est très accidenté. Un grand nombre de ravins s'embranchent à la vallée de la Nethen. Les pentes, en général, assez roides sur la rive droite du ruisseau, sont moins prononcées sur la rive gauche. Partout se voient des collines couronnées de plateaux s'élevant jusqu'à 85 mètres. Le point culminant du village se trouve au *champ de pecrot*, vers la limite de Bossut : 88 mètres. Les *prés Saint-Jean* sur Beaumont n'ont plus que 30 mètres d'altitude.

Nethen et ses hameaux

Les habitations sont en majeure partie construites dans la vallée de la Nethen et sont presque toutes situées sur la rive gauche du cours d'eau, aujourd'hui endigué.

Trois hameaux dépendent de Nethen : le Wez, Beaumont et Pecrot.

Le *Wez* est la partie orientale de la commune. Les anciens documents en font une partie bien distincte (1) et avec raison, car l'église du Wez est antérieure à celle de Nethen et la commune actuelle comprenait vraisemblablement deux paroisses. En effet, en 1434, le centre du village et le Wez étaient appelés « Nettenes la grande » et « Nettenes la petite » (ALS), tandis que, dès 1441, on distinguait le bas Nethen (Nethenis inferior) du haut Nethen (Nethenis superior) ou Wez (B 3631). En 1877, on a compté 133 maisons dans le village même, 115 au Wez, 24 à Beaumont et 19 à Pecrot.

Les graphies rencontrées n'ont guère d'intérêt : *Weis* 1322 (AMR), 1410 (ALS), *Ways* XVIII^e s. (E 4785), 1777 (H 2355), *Wez* XVII^e et XVIII^e s. (B 3587, 3589, 3590). Ce sont évidemment les formes dérivées du croisement du latin *vadum* avec le francique **wat* = gué (GAMILL. ; HAUST, *Dict. liég.*, p. 708 ; VINCENT, nos 118 et 174).

Beaumont, *Wiomont*, *Viomont* 1295 (AMR), *Wiamont* 1299 (AMR), 1387 (AMR), 1410 (ALS), *Wioumont* 1318 (AMR), est situé à 1.900 mètres W.-N.-W. de l'église, sur une colline sablonneuse que longe le chemin de fer Louvain-Ottignies. En 1859, il y avait là seize maisons ; le nombre n'en a guère augmenté depuis. Il faut y joindre le lieu dit « la Fontenelle », petit groupe d'habitations construites

(1) « entre Nethenes à Weis et le Roial » 1322, copie dans AMR.

à 100 mètres N.-W. de l'église, sur un raidillon qui dévale vers la Nethen.

Entre le village et « la Fontenelle » existe un autre lieu appelé « le *Monceau* » ; c'est là, le long du chemin de Nethen à Beaumont qu'on a construit depuis quelques années plusieurs habitations, germe d'un nouveau hameau.

Pecrot (pron. *pèkrò*), qu'on trouve écrit *Pecrod*, *Pecrode*, *Pekrode* désigne un endroit dont la partie nord seule appartient à Nethen. La partie méridionale dépend de la commune de Bossut. Ce hameau est situé à 1.600 mètres W.-S.-W. de l'église. En 1926, on y comptait dix-neuf maisons.

M. CARNOY (*Origines des n. d. l. des environs de Bruxelles*, p. 104) hésite sur l'interprétation à donner au premier élément de *Peck-rode*. *Rode* est un terme toponymique connu, il signifie « terre défrichée », « essart » ; *peck* est l'objet d'hypothèses diverses. La situation de ce hameau nous inclinerait à accorder crédit à la suggestion de M. CARNOY : *beek-rode*, « sart du ruisseau ».

Le nom de la commune

Voici le relevé des transcriptions les plus remarquables : *Netenes* est la plus ancienne forme attestée par un document original de 1226 (A. LAHAYE, n° 63). Dans une charte du 1^{er} juin 1318, nous lisons *Nettes* (A. LAHAYE, n° 289) ; les textes latins, par contre, reproduisent unanimement : *de Nethenis* (actes de 1381, 1411, 1452 dans B 3631).

Ailleurs, le nom du village revêt les formes les plus diverses, auxquelles nous ne pouvons accorder tout crédit puisque nous ne les trouvons que dans des copies postérieures de plusieurs siècles :

Nethenes, en 990, 1220, 1225, 1228 (AMR).

Netines, en 1147 (AMR).

Nettenes, en 1295 et en 1367 environ (AMR-ALS).

Nethennes, en 1300 (AMR).

Netthennes, en 1318 (AMR).

Nette, en 1367 (ALS).

Ces formes nous permettent d'affirmer que la première syllabe portait l'accent : ce qui s'accorde avec la prononciation wallonne d'aujourd'hui : *nēt*. Les Flamands des villages voisins disent : *nētœn* ou *nētaen*.

C'est évidemment la rivière qui a donné son nom à l'agglomération. M. CARNOY apparente *nethen* au néerlandais *nat*, « humide », équivalent du sanscrit *nadī*, « rivière » (1). C'est la première désignation germanique que nous rencontrons au seuil de cette étude toponymique. Nous relèverons bien d'autres exemples de la dualité d'origine des noms de lieu, principalement à cet endroit avancé du domaine gallo-roman.

(1) CARNOY A., *Origine des noms de lieux des environs de Bruxelles*, p. 105.

GLOSSAIRE

le bois d'ackerman : « le bois d'ackermans » XVIII^e s. (B. 15385), 1777 (H. 2355), au N.-W. de l'enceinte des carmes et au S.-W. du champ de mètevaille. — [Nom de famille rencontré en 1744, « Ackermans » (E. 4785).]

derrière l'aitre, 1474. KURTH, « juxta atrum ecclesie de Nethennis » 1498 (D. 1029), « à l'aitre entre la couture des seigneurs de Saint-Jean, sur un bonier et quarante huit verges », « en champ qu'on dit derrière l'aitre » 1767 (E. 4798) ; lieu situé probablement entre la Marbaise et Pecrot. — [aitre : cimetièrre.]

ARBRES : Moyen usuel dans les toponymies pour désigner des champs. A Nethen, nous remarquons l'arbre *del croix*, au crons *poplier*. Signalons ici l'arbre *du centenaire*.

à a u f r o i t v a l 1314 (AMR), « deseur affroevaul » 1474 (KURTH). Situation inconnue. — [Comparez : « affroitmont » à Geest-Gérompont, TW c. de Perwez, p. 156. Le déterminant serait-il un nom de personne? Cf. *Froaldi capella* > *Froidchapelle*, BCTD, t. 3, 1929, p. 77.]

bal. — 1. *la chavée bal*, chemin étroit situé au bout du wez, montant vers les douze bonniers. — 2. *le tienne bal* commence à la bruyère du wez et s'étend jusqu'au pont du wez. — [Nom de personne, vraisemblablement.]

l a v a l l é e b a y e t 1539-40 (B. 3587), « vallée baiette, bayet, bayete » 1550 (B. 3635), « vallée bayet » 1661 (B. 3615), « vallée bayette » 1688 (B. 3591), 1700 (B. 3685), 1712-30 (B. 3587), « vallée bayettes » 1767 (E. 4798), « la vallée bayte » XVIII^e s. (B. 3598). Le texte E. 4798, à la date de 1767, situe cette vallée au delà du *champ de bossut*. — [Il existait une « fosse baillet » en 1638, à Perwez et à Thorembais-les-Béguines, (TW, c. de Perwez, pp. 3

et 141). A Lasne, nous trouvons la « croix bayet » (TW, c. de Wavre, p. 87). — [*Bayet*, diminutif de *bay* « bai », est signalé par HAUST, DL., comme nom de famille. On ne l'a pas retrouvé dans les archives de Nethen.]

la cense de beaumont, voir *houlotte*.

la beckestraet 1631 (B. 3612), « bekestraet » 1661 (B. 3615), « beuhstraedt » 1712 (B. 3587), « beekstraet » 1713 (B. 3592), « beekstraet » 1717-18 (B. 3587), 1767 (E. 4798), « beeckstraet » 1750 (B. 3593), 1755 (B. 3587). Chemin localisé diversement : il se trouverait dans le *champ de bossut*, 1661 (B. 3615), aux environs du *souveneau*, 1713 (B. 3592), « au corps du village » d'après E. 4798 de 1767. Ce même document nous dit qu'on y voyait la « maison, tenure et jardin des héritiers Pierre Snaps, puis de Thomas Maheville, près du couvent des carmes ». Enfin, B. 3593, daté de 1750, nous donne la mention : « à la chemestree alias beeckstraet ». — [Flam. *beekstraet* : « rue, chemin du ruisseau ».] Voir *chenestrée*.

le *tienne binard*, derrière la *maison blanche* au *Wez*. — [Nom de famille (cf. *Binot*, *Binet*) ; à Jodoigne, on connaît le « *cortil binard* » (TW, c. de Jodoigne, p. 3).]

le *chemin des bœufs*, — wall. *l'vōy dè bou*, — « à la voy des bœufes » 1688 (B. 3591), « petit try proche la voye de bœuf, al voye de bœuffe » 1700 (B. 3638), « al voye des bœufs » 1729-1730 (B. 3587). — Dans E. 4798, de 1767, nous apprenons que les pièces de terre bordant la *voie des bœufs* furent échangées par accord fait avec les R. P. Carmes en 1692. Ce chemin part de la *grand'route de Tirlemont* vers l'*avenue de Grez* (bois de Meerdael) en passant par la *maison du garde*. La partie inférieure, encaissée, longe le *tienne vincent*. La partie où aboutit le *chemin des bruyères* et qui va au *bois des carmes* était encore, en 1773, « le chemin allant à la taille à l'orniau » (H. 2353).

BOIS. Signalons les bois d'*ackerman*, de *broux*, des *carmes*, *delville*, « al haute feuille », de *froymont*, de *glimes*, de la *houlotte*, *madame*, de *meerdael*, de *mètevaille*, de *mosin*, d'*ourlot*, du *savenel*, du *wez*, le bois brûlé, le *petit bois*, le *bois de sapins*, « *deseur le bos le plueneresse* », « *les bos appelées scoffart* », « *le bos vitaille* ».

le *petit bois* : 1. —, nom donné à une quantité de taillis comme ceux du *champ de la croix*, du *chemin de beaumont*, de la *cure*, du *fond de florival*, du *fond du wez*, de la *fontenelle*, de la *vallée chesneau*. — 2. le *petit bois*, appelé aussi le *bois de sapins*, situé au *chemin des hétiques*, est en voie de disparition par suite des sartages successifs que l'on y fait. — 3. *deseur le petit bois*, XVIII^e s. (E. 4785), *bosquets* tenant « aux chemins des hétiques et de florival ».

BONNIER. L'emploi de ce mot comme toponyme est fréquent dans les contrées agricoles. A Nethen, nous relevons les lieux dits suivants : 1. le *beau bonnier*, 1767 (E. 4798), se trouvait dans le *champ de bossut* et tenait aux *terres du grand royal*. — 2. « le *cromp bonnier*, 1321 (AMR) « en contrepan la terre dite — » [litt. : le bonnier courbe, sans doute une terre de forme irrégulière]. — 3. *les douze bonniers*, 1760 (B. 15385), 1777 (H. 2355), (L), 1928 (M), terre touchant au *savenel* et au S. du *bois des carmes*. Elle est situé au N. de la *chavée rutiou* et comprend la *ferme de la trace*. On a planté des bois dans la partie de ce domaine qui longe le vieux mur de l'*enceinte des carmes*. — 4. le *b. au schavins*. — 5. le *b. scheupiau*.

la *campagne de bossut*, — wall. l'*kāpañ' dæ bosæ*, — constituée par toutes les terres proches de Bossut, à savoir : « le *beau bonnier* », « les *terres cornil brasseur* », la *campagne de royal*, « le *champ du royal* ». — le *chemin de bossut à louvain*, voir *petit chemin de louvain*.

le cortil bottilart 1712-13 (B. 3587), « cortil bottilart au monceau » 1713 (B. 3592), « cortil bottillart » 1726-28 (B. 3587), « sur la tenure que fut Jean de Bottilart, à présent Henry Licoppe, auparavant Jacques le Brasseur » 1726-28 (B. 3587), « corthil bottillard » 1750 (B. 3593). — [Nom de famille : « Anthonne Bottilart » 1539-40 (B. 3587). Nous trouvons le nom de Jacques le Brasseur en 1712 (B. 3587). La famille Licoppe existe encore aujourd'hui.]

BRASSERIE, dont un document nous a conservé le souvenir : *cheralpont*.

la closière cornil brasseur, « sur le champ du royal » XVIII^e s. (E. 4785). — les terres cornil brasseur 1733 (B. 3587). — la terre jacques le brasseur, 1726-28 (B. 3587). — [Voir *cortil bottilart*.]

le vivier au brochet, — wall. : *l'vëvi ó bròtchë*, — 1750 (G. 15385), au-dessous du *goblair*, qui contient 2 j. 48 v., étang privé du *savenel*, précédemment compris dans « le couvent du désert de Nethen ».

BRÔUX : marais, boubier. [Variante de l'ancien français *bruec*, issu du germanique *bruoh* (néerlandais *broek*). HAUST, *Dict. liég.*, pp. 117-118.] — 1. le bois de broux, (G), dont la partie située près du *chemin de la grande bruyère* est nommée par Popp la *grande bruyère*, bois tout proche de la *ferme de broux*, à l'est de la ligne du chemin de fer. Actuellement, le *bois de broux* appartient à la famille Van Zeebroek. — 2. le champ de broux, ensemble de terres appartenant à la *ferme de broux* et situées au delà de la ligne du chemin de fer. — 3. la *ferme de broux*, « cense de brou » 1550 (B. 3635), « cense de broux » 1631 (B. 3612), à 1.800 mètres W. de l'église, au delà de la ligne du chemin de fer, dans les marécages de la *petite marbaise*. Il est fait mention d'un certain Johannes de Brugh, écuyer, habitant

Nethen en 1310 (ALS, Lahaye, n° 266). Le 1^{er} juin 1318, le même « Jean del Bruk de Nettes », écuyer, et sa femme Aelis, fille de feu Godefroid le Ruze, relevèrent du Chapitre une partie du fief de Bruk ; l'autre partie fut relevée au profit de Rixe de Braine-l'Alleud, abbesse de Florival, et de son couvent. Le tout forma un plein fief avec manoir, terres, prés, bois, eaux, etc. (AMR). En 1332, ce fief est dénommé « sor les broux » (AMR). Le 23 juin 1400, Florival le possédait en entier. En 1787, le fief de *broux* comprenait la seigneurie foneière, une cense avec 12 bonniers 1 journal de terres, 2 b. de prairies, 14 b. de bois, d'autres prairies, encore 5 b. de bois et était frappé d'un cens de 23 chapons 2 setiers d'avoine soit 1 florin 13 sous 2 deniers. La *ferme de broux* fut vendue le 27 ventôse an V, pour 35.000 livres, à Théodore Salens, ancien carme du couvent de Louvain (TW, c. de Wavre, p. 204). Depuis 1926, elle appartient au professeur Vanderstraeten, de Nethen. — 4. le froid broux, « les prés dits — tiennent à la grande marbaise et à la rigole du stroit broux » 1767 (E. 4798). — 5. sur le stroit broux » 1550 (B. 3635), « stroy brouch » 1599 (B. 3631), « joindant au stroit broux » 1655 (B. 3638), « au petit stroit broux » 1658 (B. 3638), « au estroit broux » 1704 (B. 3638), « au stroibroux » 1706 (B. 3638), « le stroit broux » 1743 (E. 4786), « l'estroy broux » 1751 (E. 4786), « au stroitbroeck » 1751 (B. 3600), « la rigolle de stroitbroux » 1767 (E. 4798). Fossé sous Beaumont, vers le *pommeroit*. [Forme dialectale pour « étroit broux ».] — 6. les terres hanquet de broux 1712-1713 (B. 3587). — 7. la ferme pierre de broux XVIII^e s. (B. 3598) près du chemin de Nethen à Bossut. sor johannial bruerie 1311 (AMR). — [God., I, p. 145, *bruierioie*, *brueroie* : lieu rempli de bruyères.] le cortil brugon, 1410 (ALS).

le bois brûlé, — wall. : l' *bwè brûlé*, — partie de la grande

bruyère située entre le *chemin des vaches* et la *vallée des rapés*. — [Dérivé possible de *brulle*. Voir ce mot.]

la *vallée brulle*, — wall. : *l' valēy brūl*, — « le vaul de le buille » 1311 (AMR), « le vaulle delle bruille » 1464 (KURTH), est le commencement de la *chavée bal*, à partir de la Nethen jusqu'à la maison Dumoulin. — [gaulois **brogilos*, qui a donné l'anc. fr. *breville*, le français moderne *breuil*. — GAMILL., p. 146 ; God., I, p. 145 ; VINCENT, n° 189, GRÖHLER, II, pp. 126-127.]

la *brulotte*, — « le lieu dit — » 1751 (B. 3600), « la vallée brulotte vers le champ del croix et vers la voie des hetiques » 1767 (E. 4798). — [*brule* + diminutif *-ote* ; à Chaumont, même lieu dit (TW, c. de Wavre, p. 259) ; à Villers-aux-Tours, « brouhiote » (RENARD, p. 328) ; à Erbisœul, « brulotte ». — GOD., I, 746, signale *brulot* : petit bois. — CARNOY, p. 118 n.]

BRUYÈRES : — wall. : *brouwēr*. — 1. la *bruyère* : « la bruière desseur le wez » 1773 (H. 2353). Elle est appelée, encore de nos jours, la *grande bruyère du wez*. Constituée par les pentes vers le *bois de meerdael*, elle se transforme peu à peu en champs de culture qui vont jusqu'aux *douze bonniers*. La partie septentrionale aurait porté le nom de « *bruyère lez le souveneau* » 1767 (E. 4798 « la bruyère lez le souveneau, assé près de weys, joindant de trois cotés à la bruière »). — 2. la *grande bruyère*, « la longue bruyère » (TW, p. 200), « la longue bruyère » 1410 (ALS), « la longue bruière » 1550 (B. 3635), « à la grande bruyère » 1717-28 (B. 3587) ; se trouve au-dessus de *beaumont*, au S. du *bois d'ourlot*. Elle est traversée par le chemin de Louvain à Wavre. Autrefois, endroit entièrement inculte ; à présent, la *grande bruyère* est en partie recouverte de sapins. Le *bois de broux* porte parfois encore le nom de *grande bruyère*. — 3. *sor johannial bruerie*. — 4. la *bruyère*

madame. — 5. *le chemin des bruyères* (L), — wall. : *l'vōy d'el brouwēr*, — commence à la route de Tirlemont, traverse la *bruyère du wez* et aboutit au *chemin des bœufs*.

BUISSON : *au buisson de la croix*.

le val delle bulle 1413 (ALS), « en la vaul del bulle » 1539-40 (B. 3587), « vallée bulle » 1661 (B. 3615), 1666 (B. 3612), « valée del bulle, laditte bulle » 1751 (B. 3600), « dessus la vallée de bulle » 1765 (E. 4785). Désignation ancienne du fond de Florival. — [La *vallée brulle* actuelle se trouve à un autre endroit de la commune que « le val delle bulle ». Cependant, nous ne pouvons assurer que, parmi les mentions anciennes relevées par nous, il ne s'en est pas glissé quelqu'une dont l'identification resterait incertaine. De même, dans l'art. *la vallée brulle*, on constatera une confusion entre *bruille* et *buille*. Il nous semble que *buille* est une déformation orthographique ou même phonétique de *bruille*. *Bulle*, s'il a été prononcé *bâl*, dériverait du lat. *betùlla* ; voir *boul*, *boule*, *bulle* : bouleau. — GAMILL., p. 29 ; GOD., I, p. 700 ; GRÖHLER, II, p. 156.]

la terre au caillou : « — deseur paradis » 1767 (E. 4798), touche aux terres de la *ferme du petit royal*. — [Expression fréquente en toponymie : « terre au caillou » 1548, à Gosselies (BERLIÈRE, II, p. 155), « trixhe appelé au caillou » 1687, à Esneux (RENARD, p. 122).] — *la ruelle aux caillous*, — wall. : *l'rouwal o kayo*. —, en face de la *cure*, aboutit au *chemin de la croix* et conduit à Pecrot, en passant au *nauwblok*.

le calverenvelt, XVIII^e s. (E. 4785), était une pièce de terre au *molebeke*, tenant à l'ancien chemin de Wavre à Louvain. — [Kalveren-veld : champ ou pâture des veaux.]

CAMPAGNES. Grandes étendues de terre cultivée dont les parties portent le nom de *bonnier*, *champ*, *journal*, *terre*,

trou. Nous avons relevé les dénominations suivantes : la campagne de *bossut*, derrière la cure, des *hétiques*, de la *malaise*, de *mispelroy*, de *nethen*, de *pecrot*, de *royal*, la campagne au *sart*, la c. *thibaut*, la c. du *wez*.

Carmes : 1. *le bois des carmes*, 1777 (H. 2355), dénommé ainsi lors de la fondation du couvent des Carmes dans la propriété du *savenel*. — 2. *le couvent des carmes*. — 3. *l'enceinte des carmes*. — 4. *l'enclos des carmes*. — [Voir *savenel*.]

le sentier caton, aboutissant au *champ du wez*. Des endroits appelés « *cortil caton* » sont connus à Malève (TW, c. de Perwez, p. 121) et à Limal (TW, c. de Wavre, p. 156). — [Prénom ancien, hypocoristique de « Catherine ».]

CENSES. Les fermes anciennes qui portaient ce nom sont les suivantes : cense de *beaumont*, de *cranendonck*, *delstrée*, de *l'escaille*, de *froymons*, *dauid* de *pecrot*, *terlaet*. — [Voir l'art. **FERMES**.]

l'arbre du centenaire, tilleul planté en 1930, à l'occasion du centenaire de l'indépendance belge.

le cerisier ou *le champ du cerisier*, — wall. : *l'sœrëji*, — « *proche le cerisier* » 1661 (B. 3615), « *champ du cerisier* » 1666 (B. 3612), « *au cerisier* » 1767 (E. 4798), se trouve dans la *campagne du wez* où il tient aux terres du *grand royal*, à celles du *petit royal* ainsi qu'à la *grande chavée du wez*. — [Voir « *chierseroulle* ».]

le chadire, « *terre dite —* » 1300 (AMR). Situation inconnue. [Nous proposons *chadire* = *chaudière* ; on connaît des désignations analogues à Genval : « *à la chaudière* » (TW, c. de Wavre, p. 55), à La Hulpe : « *le chaudron* » (TW, c. de Wavre, p. 61).]

CHAMPS. Le terme se rencontre aux articles : le *champ de broux*, du *cerisier*, de *chierseroulle*, de la *croix*, *del-*

planche, de la *houlotte*, de la *souris*, le *petit champ*, les champs du *fond de florival*. (Voir l'art. TERRES.) — le *petit champ*. Plusieurs endroits ont dû porter ce nom : « le petit champ, situé au-dessus de la herpe » XVIII^e s. (B. 3598), « le petit champ joindant le chemin contigu à la muraille de l'enclos au chemin de nethen à louvain », d'une superficie de 1 b. 2 j. 90 v., 1760 (B. 15385), « le petit champ tenant à charles bosch » contenant 1 b. 1 j. 73 v., 1760 (B. 15385).

la *maison champignon*, sise au *Wez*, sur la grand'route. [Du surnom de son propriétaire.]

la *tienne de la chapelle*, à gauche de la *grande chavée*. C'est là que se trouvait la chapelle du *Wez*, démolie dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

le *cortil du charlier*, « deseur le — » 1700 (B. 3638), « —, d'un demi bonnier de closière gisant au weys, joindant au chemin venant de nethen à la chapelle de weys », 1767 (E. 4798). — « le cortil guillaume charlier », XVIII^e s. (B. 3600), au *cortil au fresne*.

CHATEAU : le château de la *tannerie* ou château du *wez*.

le *chausart* : « bos appeleis — », 1464 (KURTH, p. 200). Non identifié.

CHAVÉES, — wall. : *chavēy*, — *chavée bal*, *rutiou*, du *saulveneaux*. Dom U. Berlière cite « *escavée* » à Gosselies (II, p. 192). Il a retrouvé le même toponyme à Genappe, Ways, Baisy, Melery, Tilly, Villers-la-Ville, Couture-Saint-Germain, Cérroux, Court-Saint-Etienne, Grez et Arquennes. — [anc. fr. *chavée* (lat. **excavata*) = chemin creux ; *havéye*, chemin creux (HAUST, *Dict. liég.*, p. 314) ; le groupe initial *ex + c* a donné *ch* (GRIGNARD, *Dialectes de l'Ouest wallon*, n° 71) ; GAMILL., p. 195.] Voir l'art. CHEMINS.

CHEMINS. Les dénominations suivantes ont été ren-

contrées : la *beckestraet*, le chemin de *bossut à louvain*, des *bœufs*, des *bruyères*, le ch. *coucau*, de la *courvielle*, de la *croix*, de *fossé*, des *hétiques*, de la *houlotte*, de la *ferme de la houlotte*, le petit chemin de *louvain*, le ch. de *mètevaille*, le ch. allant à la *taille à l'orniau*, le ch. du *paradis*, des *prairies*, *snap*, le vieux chemin de *tirlemont*, le ch. des *vaches*, le grand ch. de la chapelle de *ways*, du fond du *wez*, le *mauvais chemin*.

La *chenestrée*, « en le chenistreie » 1426 (D. 1269), « en le chenistrey » 1497 (D. 1639), « en le chenestrée » 1539-40 (B. 3587), « gisant al sinistrée, à la chenestrée » 1550 (B. 3635), « en cenistra, en cenistré » 1595-97 (B. 3587), « au chemin qu'on dict del chenestrée » 1597 (B. 3598), « chenestrée » 1662 (B. 3594), « à la chemestrée alias beeckstraet » 1750 (B. 3593). Nous pensons que ce chemin était proche du *savenel*. Dans le cartulaire de Saint-Jean l'Évangéliste, nous trouvons un certain « Wauteles, dit Charlemaigne de la Cheinstrée », 1311 (AMR). — [L'évolution de notre toponyme marque la persistance des deux syllabes du premier composant et, dans les premières formes, la seconde est particulièrement accentuée : *cheni*. Dès lors, l'hypothèse luxbg. *kiém* (voir J. VANNÉRUS, *Le terme luxembourgeois* « *kiém* = *caminus* », BCTD, X, 1936, pp. 277-332 et XI, 1937, pp. 31-57), avec l'accent tonique sur la première syllabe doit être écartée. Il en est de même de *canistratus*, « rue du chien », à moins de supposer un diminutif en *-itus*. A Chimay, *chiennetrie* est signalé par MM. Dony et Bayot, attribué, — remarquons cette nuance, — à un quartier de la ville. L'indication « à la chemestrée alias beeckstraet » (1750), justifie tout au plus l'explication : *strée* = lat. *stratus*, **strata*.]

à *cheralpont* 1313 (AMR), emplacement d'une brasserie. — [= pont carrossable (cf. *tchèràvôye*, DL)].

la vallée du chesneau, — wall. : *l' valēy dèl chēñā*, — « subtus querculum » 1299 (MR), « a coar de la vallée de chaisnial » 1311 (AMR), « a fosses desseure le chaisnial » 1311 (AMR), « al chayniaul sor le voie de bosuet » 1324 (AMR), « en vallée du chaisneau joindant lès terres de viller » 1539-40 (B. 3587), « vallée de chenias, — du chaisneau, vallée chesneau » 1500 (B. 3635), « en la vallaye chesniaux » 1595-97 (B. 3587), « deseure le chaisneau » 1597 (B. 3598), « vallée du chesneau, — du chesneaux, vallée chesneaux » 1661 (B. 3615), « vallée du cheneau, vallée cheneau » 1700 (B. 3638), « sur une tierce de bois à présent sartée en la vallée chesneau » 1712-15 (B. 3587), « valée chenias » 1750 (B. 3593) ; « au cheneaux » 1767 (E. 4798), « vallée chenias » 1765-70 (E. 4785), « deseure la valée du chesniaux » XVIII^e s. (B. 3598), « vallée cheneaux » XVIII^e s. (E. 4785), « vallée chenias » XVIII^e s. (B. 3612). Située entre le chemin de Nethen à Bossut et le *chemin du paradis*, limitée au N. par la *cortaie* et au S. par la *campagne de bossut*. Cette vallée est entièrement cultivée, quoiqu'elle soit bordée, d'une part, par des bosquets, de l'autre, par les bois qui la séparent du *champ de la souris*. Ceux-ci contiennent encore des chênes. — [Diminutif de *chesne* : petit chêne.]

aux trois chesnes 1662 (B. 3594), « 2 verges de terres aux trois chesnes, joindant aux terres de florival, à la communauté de bossut et à l'église de nethen » 1713 (B. 3592) ; « vers le bois de glime dit au 3 chenes » XVIII^e s. (B. 3611).

le pré des chevaux, 1760 (G. 15385), de 2 journaux 3 verges, dans l'*enclos des carmes*.

le champ de chierserouille 1464 (KURTH, p. 200), « serseroux » 1539-40 (B. 3587), « champ de cesseroux » 1700 (B. 3638), « champ de cerseroux tenant aux terres de jean de broux et delporte de villers » 1754 (B. 3600),

« champ de chesseroux » 1767 (E. 4798). — [Citons : « au cerseruel » 1293, à Gentinnes (TW, c. de Genappe, p. 70), « cersiroux » 1508, à Nodebais (TW, c. de Jodoigne, p. 157), « chassaroule » 1539, à Magnée (Lejeune, p. 220), « rue chesseroux », à Braine-l'Alleud (TW, c. de Nivelles, p. 92) — lat. vulg. **ceresus* + suffixe *-arius* + diminutif *-ulus* : petit cerisier. Même procédé de formation que pour le toponyme *mespelleroux*. (voir cet article).]

CLOSIÈRES : petit clos fermé de haies (God., II, p. 161) — la closière *cornil brasseur*, la *fontinelle*, la cl. de *mètevaille*.

a l c l o y é e 1700 (B. 3638), 1767 (E. 4798), terre tenant aux terres de la cure et au chemin vers la cense de broux. — [Ce mot est dérivé de *cloie*, forme ancienne et forme dialectale de « claie », du gallo-latin *clēta*. (God., II, p. 158 : *cloiel*, *cloier*, *cloière*).]

la ruelle collau 1767 (E. 4798), située au Wez. — [Forme dialectale du nom de personne « Collard » : « taille colleau » 1787, à Roux-Miroir (TW, c. de Jodoigne, p. 112), « closière colau » à Ohain (TW, c. de Wavre, p. 75). Les mêmes auteurs citent parmi les lieux dits de Chaumont (c. de Wavre, p. 259) « la ruelle Colas (*colau*, en wallon) — *colau* désigne le corbeau, à Perwez (DORY et HAUST), comme *colas*, dans LITTRÉ (I, p. 663).]

le trou aux colons ou le trou colon, « deseur le trou aux colons » XVIII^e s. (B. 3612). Ces terres commencent au chemin de bossut, traversent une partie du petit bois du fond du wez et aboutissent à la campagne de bossut. — [wall. *colon* = pigeon.]

les trois colonnes, « —, où sont des campagnes » XVIII^e s. (E. 4785).

la cortaille, — wall. : *l'kōrtāy*, — « en cortailles » 1431 (ALS), « deseur les courtheilles » 1539-40 (B. 3587), « en cortaille » 1751 (B. 3600), « campagne nommée la cortaille »

2^e m. du XVIII^e s. (E. 4785), « deseur le cortaille » 1765 (E. 4798). Constituée par toutes les terres de labour situées dans la vallée de la Nethen, depuis le *litrange* jusqu'au *monceau*. Elle se partage en *grande* et *petite cortaie*. — *La grande cortaie*, « ès grans cortaille. » 1550 (B. 3635), « en grande courtheilles » 1597 (B. 3598), « la grande cortaille » 1661 (B. 3615), XVIII^e s. (B. 3611), la grande cortaille tenant au chemin de beaumont » 1767 (E. 4798). — *La petite cortaie*, « en petit cortaille, ès petites courtheilles » 1550 (B. 3635), « en petite cortaille » 1631 (B. 3612), « petite cortaille, petites courtailles » 1661 (B. 3615), « sur la petite cortaille » 1684 (B. 3594), « petite courtail » 1700 (B. 3638), « en petite corteil » 1712 (B. 3587), « en petite cortil, corteille » 1713-30 (B. 3587), « en petite corteille » 1718 (G), « en petite cortaille » 1733 (G), « en petite cortaille » 1750 (B. 3593), XVIII^e s. (B. 3611). Située entre la *campagne du wez* et les champs de *litrange*. — [Dérivé en *-alia* de *cūrtis* = ensemble de jardins? — Voir : « les cortailles » à Gentinnes (TW, c. de Genappe, p. 70). Même suffixé que dans *brouckailles* (J. HERBILLON, *Vieux-Liège*, n^o 35, p. 75), « bouxhaille » 1640-8 (L. REMACLE, *Le parler de La Gleize*, p. 276).]

CORTILS. Il s'agit ici de jardins ou de terres particulières entourées et enclavées dans d'autres champs. Signalons le cortil *bottilart*, *brugon*, du *charlier*, *guillaume charlier delporte*, des *fèvres*, au *fresne*, *henry hallain*, *del haye*, des *pauvres*, la *roux*, du *sauveneau*, sor le *vivier* et le c. jean de *wez*.

le chemin coucau (TW, c. de Wavre, p. 200).
la courvielle, — wall. : *l' kourvîy*, — « en caverilhe » 1464 (KURTH, p. 200), « cavrelle » 1606 (B. 3616), « preit de caverelle » 1658 (B. 3638), « cauvrelle » 1700-1705 (B. 3638), « al cauvrel » 1716 (B. 3638), « caverelle » 1742

(B. 3638), « cinq journaux de preit gisant en cauvrelle, joignant au chemin d'un, du 2^e à un preit de beaumont, du 3^e au rieu du moulin, du 4^e à la hauteur de werde » 1767 (E. 4798). Ce sont les prairies proches de Weert-Saint-Georges, dans la vallée de la Nethen. — *le chemin de la courvielle*, forme la limite entre Nethen et Weert-Saint-Georges, à l'extrême N.-W. du village. — [Forme féminine de l'anc. fr. *cavereau* (GOD., II, p. 5) « cave, lieu creux », influencée par le voisinage probable de termes issus de *cūrtis* : cortaie, cortil.]

La cense de cranendonck 1703 (B. 3600) — [M. CARNOY (*Orig. des n. de l. des envir. de Brux.*, p. 137) commente ce nom qu'il a rencontré à Louvain : *-donk* serait un terme dont la signification a fort évolué ; dans les noms de lieux actuels, on le trouve employé avec des noms d'animaux : *Beirendonck*, *Arendonck*, *Hasedonck*, *Mierendonck*, *Ramsdonck*, *Wolfsdonck*, *Ossendonck*. A Nethen, comme à Louvain, *cranendonck* voudrait dire : « élévation où se réunissent les grues » et, avec un sens péjoratif, aurait désigné une ferme. Peut-être aussi, l'exploitation portait-elle le nom de son propriétaire : l'explication qui précède vaudrait dès lors pour ce nom de famille éventuel, puisque lui-même est un ancien toponyme.]

CROIX. Un lieu, que nous n'avons pu déterminer, s'appelait « la croix *jadar* ». — « *l'arbre del croix* » 1750 (B. 3593), chêne situé sur le *champ de la croix*. — *au buisson de la croix*, « le champ du buisson del croix » 1687 (B. 3593), « buisson del croix » 1688 (B. 3591), 1700 (B. 3638), 1712-28 (B. 3587), « au buisson delle croix » 1731 (B. 3587). Bosquet situé en plein centre du *champ de la croix*. — *le champ de la croix*, « a le crues » 1294 (AMR), « a le crois » 1311 (AMR), « le champ de le crois » (TW, p. 200) ; « en champs del croix » 1539-40 (B. 3587), « al croix » 1550 (B. 3635), « champ

del croix » 1661 (B. 3635), « champ del croix » 1700 (B. 3638), « sur la campagne de la croix » 1703 (B. 3600), « campagne del croix vers le polloit », « à la croix » 1751 (B. 3600), « le champ del croix » 1767 (E. 4798). Borné au N.-W. par le *nauwblok* et le *chemin de Pecrot*, au S. par le *chemin des hétiques* et à l'E. par le *chemin de florival*. — le *chemin de la croix* (G), partie du chemin de Pecrot, située au N. du *champ de la croix*.

le cul de sac, — wall. : *l' kœ d' sätch*. — On appelle ainsi l'impasse devant l'école des garçons. — [Terme commun en toponymie.]

cure : — 1. *la campagne derrière la cure* : — wall. : *padri l' kœr*, — limitée au N. par le *chemin allant vers la houlotte*, à l'E. par le *chemin de Pecrot*, à l'W. par l'ancien *chemin de Louvain à Wavre* et la *vallée des rapas*. Cette campagne renferme les lieux dits : au *monceau*, à l'*herbe* et le *nauwblok*. — 2. « *l'houblonnière de la cure* » 1661 (B. 3590), se trouvait à proximité du chemin de Nethen à Bossut.

au *bosquet du curé* 1712 (B. 3587). Indéterminé.

au *curtin* 1717-18 (B. 3587), « terre des pauvres et des seigneurs de Nethen », d'un demi-bonnier de superficie.

frédéric delforge, voir *alexis licoppe*.

le *champ del planche* 1767 (E. 4798), se trouvait alors au *cerisier*.

la *cense del strée* 1767 (E. 4798), vers la *marbaise* et la *rigole du stroit broux*.

le *bois delville*, — wall. : *l' bwë dël vœl*, — 1773 (H. 2353), petit bois de sapins sur le *chemin de la houlotte*.

la *ferme demariage*, — wall. : *l' sês doemaryatch*, — ne désigne plus aujourd'hui qu'une partie de l'ancienne ferme.

Cette partie est contiguë à la grand'route et proche du cimetière ; après avoir été démolie, elle fut reconstruite et ses bâtiments, incorporés aux biens de M. Van Zeebroeck, servent maintenant d'étables et d'écuries. — [C'est le nom d'une ancienne famille de Nethen. Dans la série des bourgmestres qui se sont succédé depuis le XVIII^e siècle, citons Pierre-Ferdinand Mariage (1704), Jean-Pierre Demariage (1743-1787), J.-J. Demariage (1810), Pierre-Joseph de Mariage (1824-1836).] — Voir le *vivier mariage*.

le moulin du dootbroeck 1439-40 (TW, p. 200). — Voir le *moulin de weert*.

al fosse à l'eau 1666 (B. 3612).

ÉCLUSES : voir écluse de *weert*, de *weert-saint-georges*.

le vivier *emmanuel*, 1760 (B. 15385), étang du *savenel*.

la cense de l'*escaille*, 1662 (B. 3594), « la cense de l'*escaille* » 1703 (B. 3600), « la cense de l'*écaïl* » 1710 (B. 3600), « l'*escaille* » 1751 (B. 3600). Vers la *Marbaise*. — [Une autre « cense de l'*escaille* » a existé à Mont-Saint-André en 1688 (TW, c. de Perwez, p. 149), une autre encore en 1783 à Court-Saint-Etienne (TW, c. de Wavre, p. 124). — GOD., III, p. 350, *escaille* = ardoise.]

le preit des *escuelles*, moulin de *werde*, à present vivier » 1767 (E. 4798). Cet étang a disparu et l'on n'en garde plus souvenance.

le bois d'*ève*, — wall. : l' *bwè d'ëf*, — nom donné à la partie inférieure du bois du *wez*. — [Forme syncopée de « Heverlé ».]

à la grosse *faulx* 1661 (B. 3615), « en champ del grande cortaille et tenant au chemin de *beaumont* ».

la voie de *fecheroir* 1410 (ALC), « vers le *fecheroit* ». Situation non déterminée. — [Terme fréquent en toponymie et particulièrement dans la toponymie an-

cienne : à Lasné « fecheroimont » XV^e s. (TW, c. de Wavre, p. 87), à Esneux « en fecheroy » 1479 (RENARD, p. 148), à Othée « al voye de fecheroir » 1459 (HERBILLON, p. 82), à Xhendremael « le fecherois », « à le voie de fecherous » 1357 (Id., p. 15). C'est le correspondant du wallon liégeois *fêchîre* (lat. **filicaria*) = « fougère », auquel s'est adjoint le suffixe *-êtum* avec un sens collectif (GRÖHLER, II, pp. 189-190). D'où, la signification : fougeraie.]

FERMES. Le glossaire cite la ferme de *broux*, pierre de *broux*, *demariage*, de la *houlotte*, de la *trace*, *saint-jean*. Le grand *royal* et le petit *royal* sont les deux exploitations les plus importantes du village.

le bois al haute feuille 1767 (E. 4798), « le bois à la hautfeuille » 1769 (E. 4785), « le bois de la haute feuille » 1774 (E. 4785), (I). Orée du bois de Meerdæel, vers le *Wez* et jusqu'à la hauteur de la *warande*. Appelé plus souvent le *bois du wez*. — [En anc. fr., *feuille* est un nom collectif : feuillage (lat. *fōlia*).]

le cortil des fèvres 1324 (AMR) — [anc. fr. *fèvre* (faber) = forgeron].

à flahimortiel 1311 (AMR) [lecture de l'original, et non *flahimortier* (LAHAYE, I, 138)], « à flayen mortier » 1464 (KURTH, p. 200). Terre non identifiée.

al floche, — wall. : *al flōtch*. — Prés marécageux s'étendant le long de la voie du tram vicinal jusqu'au pont du chemin de fer de l'État, vers Weert-Saint-Georges. Ce lieu est désigné « het flos » par les habitants flamands de Weert. Parfois, à Nethen, on appelle ces prairies « *prés saint-jean* ». — [On serait tenté de rattacher ce mot à à l'anc. fr. *flache* remplacé en français moderne par la forme dialectale *flaque* (normand, picard). D'après BLOCH, *floche* avait, au XVI^e siècle, le sens de « mou » qui est aussi celui de l'ancien adjectif français *flache*. Une autre hypo-

thèse pourrait être faite : *floche* répondrait exactement à l'ancien liégeois *floxhe* (aujourd'hui *flo*, mare), issu du germ. **flot* ou, comme le propose M. HAUST (BCTD, VIII, 1933, p. 202) d'un diminutif en *-chen*. Le dictionnaire de W. VON WARTBURG relève l'ancien picard *flochiul* (p. 639b). Nous manquons, pour ce mot, de graphies anciennes qui nous renseigneraient sur l'évolution de la voyelle tonique : serait-ce *flache* ou *floche*?] — Voir *marais de litrange*.

florival, — wall. : *florœval*. — 1. *le fond de florival*, 1767 (E. 4798), est une longue vallée située dans la *campagne de nethen*, non loin du *chemin de florival* à l'ouest, et du *chemin de malaise* à l'est. Dans presque toute cette vallée, se trouvent des bruyères et des bois qui s'étendent jusqu'au *chemin de florival*. Seule, la partie méridionale renferme des terres caillouteuses sarrées (voir le *val delle bulle*). — [Terres ayant appartenu à l'abbaye du même nom, sise à Archennes.] — 2. *les champs du fond de florival*, partie cultivée du *fond de florival*.

FONTAINES : les cinq réservoirs aux fontaines 1760 (B. 15385), étang de l'ancien enclos des carmes, d'une superficie de 92 verges. — *la fontaine saint-jean*.

la fontenelle, « la fontinelle » 1643. (B. 3589). Petit hameau situé au N. de la *vallée des rapés* et limité par le chemin de Weert-Saint-Georges à Nethen. Il est constitué par un petit groupe de maisons ; six habitations nouvelles y furent construites depuis 1914 : ce qui porte l'ensemble à une douzaine de maisons, à 1.000 m. de l'église, sur un raidillon. — *la closière la fontinelle*, « la closière la petite fontinelle XVIII^e siècle (E. 4785). — *la vallée de fontinelle* doit être la *vallée des rapés*

puisqu'il s'y trouve « des bois joignant les terres de la cure » (voir *rapes*).

le chemin de fossé, — wall. : *l'vōy dè fosé*, — joint le *chemin de grand royal* à celui de *petit royal*.

la voie de fraïnes vers la malaise 1312 (AMR), « la voie qui va des fraïnes vers la malaise » 1313 (AMR). Voir le *chemin du fond du wez*.

le cortil au frésnie, « frâïnes » 1311 (AMR), « derrière le savenial, voie de fraïnes, vers le malaise » 1312 (AMR), « à fraïneal » 1410 (ALC), « deseur les courtheilles au fraïsne » 1539-40 (B. 3587), « auprès du fraïsne » 1597 (B. 3598), « gisant au frésne » 1661 (B. 3615), « deseur le cortil au frêne » 1700 (B. 3638), « derier le cortil au frésne » 1713 (B. 3592), « cortil aux frésnes » 1716 (B. 3600), « derrière le corthil au fraïne » 1750 (B. 3593), « cortil au frésne » 1767 (B. 4798). Le *cortil au frésne*, « tenant à la piescente venant de la cortaille à l'église, à la piescente venant de la malaise et au chemin de Nethen à Bossut », comprenait en 1767 des parties de bois (E. 4798), des terres (B. 3587), une maison et des jardins (E. 4798). — [De même à Perwez, « courtil al fraïsne » 1469 (TW, c. de Perwez, p. 3).]

la cense de froymons 1397 (TW, p. 200), « froymont » 1464 (KURTH, p. 200), « froidmont » 1767 (E. 4798). — le bos de froymont 1464 (KURTH, p. 200), compris dans le manoir de *froymont*.

« *le sart glaude* » 1666 (B. 3612) ; « demy bonnier apellée vulgairement le sart claud » 1712-15 (B. 3587), « un demy bonnier nommée le sart claude » 1717-28 (B. 3587), 1750 (B. 3593). — [Évidemment *Claude*, avec l'alternance consonantique *cl/gl*, observée encore chez nous dans la prononciation de « reine-claude » par exemple.]

le goblaire : « le goblaire » 1760 (B. 15385), chemin dans le *savenel*, allant du centre aux *douze bonniers*.

en godenaulsart 1387 (AMR), bois? — [M. LEJEUNE cite, pour Ayeneux, un nom de lieu parent du nôtre : « è god' linou » (« godelinoul » 1537, « à Godènoz » 1593). — Le premier composant *godenaul* est un diminutif en *-eau* du nom d'homme *Godin*, dérivé du german. *Godo* ou *Goda* (FÖRSTEMANN, I, col. 659 et 660). — A Chimay : « au gibet godin » (DONY et BAYOT, p. 72) — Comparez *Genoels-elderen* (Limb., c. de Tongres ; au XIII^e s., « Godenoels Elderen »).]

al gorlette 1666 (B. 3612), « la gofflette » 1751 (B. 3600), « la goffette » 1754 (B. 3600), « al gofflette » 1778 (E. 4785). Ce lieu « proche la malaise » (B. 3600) a dû contenir des terres de labour et des prés. — [Serait-ce le liégeois *gorlète* (pour *gol'rète*), diminutif de *golé* = gorge? *Gofflette* est un diminutif de « goffle », « goffre » = gouffre (HAUST, DL, *gofå*, *gofe*, *goflå*). — A rapprocher : « les gorlettes » 1753, à Geest-Saint-Jean et à Piétrain (TW, c. de Jodoigne, pp. 226 et 235).]

GRAND'ROUTE. Une seule voie de communication porte ce nom dans l'agglomération de Nethen, c'est la *grand' route de tirlemont*, qui va de Weert-Saint-Georges à Tirlemont.

jacques guérin, maison existant autrefois à 1.600 m. W. de l'église, abattue vers 1896.

le cortil henry hallain, maison et terre d'un certain Henry Hallain, 1728 (B. 3587). Ce nom remplaça celui de *parcq* (voir ce mot). — [N. de fam. *Hålin*, Hadelin, DL.]

la bruyère hallaux, XVIII^e s. (E. 4798), 1773 (H. 2353), une partie de la *bruyère* située sur la rive droite de la Nethen, en face du *wez*, à une altitude comprise entre 50 et 70 m. Cette bruyère est traversée par le *chemin des bœufs* et s'étend jusqu'à la *chavée rutiou*. [Nom de famille répandu à Nethen et à Weert-Saint-Georges.]

cortil del haye, « courthy qu'on dist del haye » 1539-1540 (B. 3587), « courtitz qu'on dist al haye » 1595 (B. 3587), « al longue haye » 1597 (B. 3598), « le courtil al haye joindant au chemin allant vers Bossu et Hamme » 1662 (B. 3594), « cortil qu'on dit à la haye » 1717-18 (B. 3587). Par ailleurs, nous lisons dans D. 1028, à la date de 1596 : « deseur le courty qui fut Jehan del Haye » — [Il est malaisé de distinguer s'il s'agit ici du nom commun : « haie » ou de ce mot, devenu nom de famille. De même, plusieurs des formes citées ont pu désigner des pièces de terre différentes : le contexte nous manque dans bien des cas.]

derrière le hayze de saveneal 1464 (KURTH, p. 200).

al herbe, — wall. : *al yěp*, — « deseur le harbe » 1427 (ALC), « desseur la herpe, desoub la herbe » 1550 (B. 3635), « champ del herbe » 1661-66 (B. 3615), « al herpe » 1688 (B. 3591), « al herbe, al herpe » 1713-18 (B. 3587), « al herpe » 1713 (B. 3592), 1767 (E. 4798). Se trouve près de la *vallée de mespelleroux* et tient au *chemin de beaumont* (B. 3598). — [M. HAUST (*Étymologies wall. et fr.*, pp. 139-141) a groupé quelques termes voisins de notre plus ancienne forme *harbe*, tout au moins : *harbe*, *hårbèye*, *aurbeû*, *hårber*, avec la signification de : « haie », « enclore de haies ». Toutefois, la prononciation wallonne actuelle (*yěp*) évoquerait plutôt le simple *herbe*. Peut-être est-ce dernier qui a débouté notre « harbe » primitif.]

al herendelle 1464 (KURTH, p. 200), « desseur la heredrel » 1550 (B. 3650), « à la hezedelle » 1767 (E. 4798). Se trouvait « derrière le cortil au fresnes » (E. 4798). Quelques vieux habitants appellent encore ce lieu : *vallée des seigneurs*, tandis que les « jeunes » disent simplement *al vallée*. — [Ce nom se rencontre souvent parmi les lieux

aits du canton de Wavre : à Rosières-Saint-André, « rue Ardelle » (Heeredelle, en 1807, TW, p. 40), à Grez, « sur la hesedelle » 1417, « la grande hezidel » 1625, « la petite hesidelle » (TW, p. 122). L'étymologie populaire est-elle exacte? La comparaison avec les formes usitées dans les autres communes ne nous convainc pas. L'antériorité de *herendelle* par rapport à *hesedelle*, nous paraît favorable à l'hypothèse déjà courante : « vallée des seigneurs ». Voir la réserve de J. VANNÉRUS, *Noms de lieu du type « Equoranda »*, BCDT, t. 9, 1935, p. 163.]

herpe : voir *herbe*.

la campagne des hétiques, — wall. : *l' kâpañ' dè-z-ëtæk*, — « la campagne des huttiques » 1751 (B. 3600), « la campagne du chemin des hetiques » 1777 (H. 2355). Elle est comprise entre le *chemin des hétiques*, celui de *pecrot* et de *florival*. Il y avait là des bois de sapins qui, de nos jours, sont en voie de disparition. La partie touchant au *chemin de florival* et à celui de Pecrot à Boussut est entièrement sartée et est devenue un terrain de culture. — le *chemin des hétiques*, « au chemin de hiticq », « à la voye de hiticque », « à chemin de heticque » XVI^e s. (D. 1033), « voye de huticque » 1550 (B. 3635), chemin des hutricques » 1712 (B. 3587), « chemin des huticques » 1713 (B. 3587), « chemin des heticques » 1718 (B. 3587), « al voye des huctiques » 1726-28 (B. 3587), « al voye des hebicques » 1731 (B. 3587), « al voie des ethiques » 1750 (B. 3593), « chemin des heutique » 1757 (D. 1033), « le chemin de l'esticq » 1774 (E. 4785), « la voie d'ethique » 1777 (H. 2355). Partie du *chemin de louvain* comprise entre celui de *pecrot* et celui de *florival*. — [Les premières formes *huticque* (1550), *huticques* (1713) font penser à un diminutif du néerlandais *hut* = hutte (**hut(e)ke*).]

la houlotte, — wall. : *l'oulôt*, — 1. le bois de la houlotte

a remplacé l'ancien chemin de la grande bruyère à la ferme de la houlotte. — 2. le champ de la houlotte comprend les terres entourant la ferme, établies sur le domaine de la grande bruyère. — 3. le chemin de la houlotte (I). — Popp désigne ainsi le chemin vers Pecrot et Malaise. Les habitants donnent plutôt ce nom au chemin qui part de la houlotte, opère une courbe en deçà de Beaumont et aboutit à Pecrot. — 4. le chemin de la ferme de la houlotte (I), nom donné par les cartes cadastrales de Popp au chemin qui va de la houlotte au chemin de Pecrot. — 5. la ferme de la houlotte (anciens noms : « cense terlaet » 1691 (G), « cense de beaumont » 1773 (H. 2353). Bâtie à 1.400 m. N.-W. de l'église, au hameau de beaumont, sur le sommet d'une colline sablonneuse. Cette ancienne ferme a peu changé d'aspect, mais on y a ajouté des dépendances. Avant 1914, elle appartenait au duc d'Arenberg et fut exploitée par la famille Delforge. A présent, c'est une des nombreuses propriétés de la famille Van Zeebroeck. — [houlotte = hulotte, chat-huant (HAUST, DL, p. 332) ; à Jauchelette « la houlotte » (TW, c. de Jodoigne, p. 62.)

la croix jadar XVIII^e s. (B. 3600). — [Nom propre, dérivé d'un radical commun à Jadin, Jadot, Jadoul.]

JOURNAL : le journal des moynes, le j. grande pance.

alexis licoppe, maison située sur la grand'route, non loin du pont du wez. Depuis quelques années, on la nomme plus souvent *frédéric delforge*. — gustave licoppe, maison située à 700 m. N.-W. de l'église, devenue la maison de la veuve Vincent. — terre henry licoppe, voir *cortil bottilart*.

LIEUX DITS. Nous rappellerons ici les dénominations qui ne sont pas autrement déterminées dans les documents anciens ou dans l'usage actuel : *aitre, aufroitval, brulotte, calverenvelt, cerisier, chadire, chausart, chenestrée, cheralpont,*

chesnes, cloyée, colonnes, cortaie, courvielle, curtin, faulx, flahimortiel, floche, goblaire, godenaulsart, gorlette, herbe, herendelle, litrange, mirbeke, miroir, monceau, morget, nauw-blok, paradis, parcq, peigne d'or, polloy, restrau, rouilly, rousseleinval, royals, sacq, sahtyâl, saucelles, savenel, sourlande, spinette, sureprez, terverds, ventaelles, viéwaye, wanguenich, warande.

le lion d'or, « maison et tenure du lion dore » 1661 (B. 3636), « le lion doré » 1662 (B. 3594), « ... Jean Estienne paravant les héritiers Jean del Gastuyze sur leur maison ditte le léon d'or, devant l'église dudit Nethen » 1713-15 (B. 3587), « le leon d'or, sur la place » 1729-30 (B. 3587). — [Nom d'enseigne.]

le **litrange**, — wall. : *lœ liträtch*, — « sor les vaus à lyetringes » 1324 (AMR), « lietringes » 1328 (AMR), « sor le vaes à linterenges » 1371 (ALS), « deseur littreinge, lyetrainge » 1464 (KURTH, p. 200), « à lyetrenge » 1550 (B. 3635), « lietringe lez hamme » 1598 (B. 3600), « lytrainge » 1684 (B. 3594). — Dans un document flamand : « littringen » 1606 (B. 3616). Vaste campagne à l'E. de Nethen, entre le *wez* et Hamme, limitée au N. par la Nethen, au S. par la *campagne de royal*, à l'W. par la *piescente jean paye*. Il y avait là des terres boisées, mais, depuis que le tram vicinal les traverse, elles sont devenues des terres de labour. — [Suffixe germanique : *-ing(e)*, devenu en roman : *-inge(s)*, *-enge(s)*, *-ange(s)* (VINCENT, nos 102 et 103) ; le radical est un nom d'homme : *litr-*, variante de *leutr-*, forme allongée de *leud-* (LONGNON, p. 347). A Heure-le-Romain, « deseur le molin de Litrenge » 1378 (KURTH, p. 175).] — le **marais du litrange**, (N), près du *wez*, sur la rive droite de la Nethen. Les habitants disent : *ël floche*. — la **vallée du litrange** est une partie de la vallée de la Nethen située sur la *campagne du litrange*.

la ruelle au loup (TW, p. 200).

le petit chemin de louvain, nom ancien du chemin de Bossut à Louvain. Il longe le mur W. de l'*enclos des carmes* et aboutit, à travers bois, au grand chemin de Louvain.

la loyeur du sacq 1767 (E. 4785), près situés près de Weert-Saint-Georges. — [wall. liég. : *loyeüre* (HAUST, DL, p. 376) = liure.]

le bois madame appelé actuellement la *bruyère madame*, près du *petit bois*. — [Dénomination très connue en toponymie, désignant probablement la dame abbesse de Florival.]

MAISONS. Elles portent ordinairement le nom de leur principal habitant, ancien ou actuel : *frédéric delforge*, *jacques guérin*, *alexis licoppe*, *gustave licoppe*, *sus de fleuter* ; ou bien son surnom : la maison *champignon*, *moustache*, ou, enfin, le nom de sa profession : le *maréchal*. L'enseigne finit par désigner la maison elle-même : le *lion d'or*, *piche à m' tchapia*. Enfin, l'une d'elles fut distinguée sous le nom de *maison blanche*. Ajoutons encore : *verbanis*.

la *maison blanche*, ancien cabaret situé au centre du *wez*, devant le *tienne binard*. Cette maison a été restaurée et est devenue la maison particulière de M. Louis Bollen.

la *campagne de la malaise*, — wall. : *l' kâpañ dèl malôch*, — « ès terres del malaise joindant assez près del piechente tendant vers Archenne..., journal de terre gisant vers la malaise » 1539-40 (B. 3587), « tendant de Nethen al malaise et aux terres del malaise » 1595-97 (B. 3587), « terrès de malaise » 1597 (B. 3598), « champ del malaise » 1661 (B. 3615), « vers la malaize » 1712 (B. 3587). S'étend sur Nethen et Bossut, entre les chemins de Pecrot à Bossut, de *florival* et de la *malaise*. Cette campagne est traversée par l'ancien chemin de Louvain à Wavre et touche au

chemin des hétiques. — [*Malaise* est un hameau de Bossut (VINCENT, n° 164) — Comparez *Mâlâhe*, à Xhendremael (HERBILLON, n° 117). Ce serait un composé de *aise*, aisance, terrain communal.]

MARAIS. Quoiqu'il y ait à Nethen beaucoup d'endroits marécageux, nous n'avons trouvé le terme *marais* que dans un seul cas : *les marais du litrange.*

la grande marbaise, — wall. : *l'grât marbōch*, — « al marbaise » 1539-40 (B. 3587), ruisseau à la limite occidentale du territoire de Nethen. Elle se jette dans la Nethen au-dessus de *beaumont*, après avoir arrosé une large vallée recouverte de superbes pâturages. Elle reçoit, en deçà de *beaumont*, les eaux d'un ruisseau nommé *la petite marbaise*. — [N'est-ce pas le francique *marbaki*? (Voir dans GAMILLSCHEG, *Germanische Siedlung in Belgien und Nordfrankreich*, I, p. 118 : *Marbay*, cours d'eau du c. de Mézières, en 1066, *Marbaiz*.)] Voir *mirbeke*.

le maréchal, — wall. : *l'marchō*, — maison qui, autrefois, servait de cabaret et de maréchalerie. Située sur la grand'-route, près du *pont saint-jean*, elle fut transformée et comprit une maréchalerie et un magasin de cycles. Actuellement, cette maison, entièrement améliorée, est devenue l'habitation particulière de M. J. Van Zeebroeck.

le vivier mariage, — wall. : *l' vëvî maryatch*, — 1760 (B. 15385), étang privé du *savenel*, d'une superficie de 1 b. 76 v. — [*mariage* est le nom d'un ancien bourgmestre de Nethen.] Voir la *ferme demariage*.

les terres massals XV^e siècle (TW, p. 203).

le bois de meerdael, — wall. : *l' bwè d' mērdō*, — « merdael » 990 (AMR), « miradal » 1147 (AMR), « merdaus, merdaul, mardaul » 1464 (KURTH, p. 200), « merdael » 1712-18 (E. 4785). Vaste forêt dont une partie s'étend sur la rive droite de la Nethen. L'altitude maximum sur le

territoire du village est de 91 m. Des chemins de terre la coupent en tous sens. — [CARNOY, p. 109 : « le nom de cette forêt signifie sans doute vallée de *Meere* ou *Merem*, c'est-à-dire du hameau de Bierbeek, où se trouve sa lisière du nord-est et qui, en effet, se trouve dans un vallon traversé par un filet d'eau venant du grand bois. Ce nom de *Meere* signifie « mares, étangs, flaques », comme le moyen néerlandais *mere* ».]

la piessente delle mere 1464 (KURTH, p. 200). — [Anc. wall. *mêre*, emprunté au m. néerl. *mere* : étang, mare.]

la terre merton : « la voie deleis — » 1324 (AMR).

la vallée de mespelleroux, « deseur le valée de mespelroul » 1427 (ALS), « le vallée de mespelleroul » 1464 (KURTH, p. 200), « vallée de mespelrou, mespelroux, vallée mespelleroux » 1550 (B. 3635), « vallée de mispelroux » 1597 (B. 3598), « vallée mespelroux » 1661 (B. 3615), « vallée mespelroux, mispilroux » 1666 (B. 3612), « vallée de mispeleroux » 1765 (E. 4785), « la mespelleroux » 1767 (E. 4798), « vallée de mispelroy » 1774 (E. 4785), « vallaye de mispelroye » XVIII^e s. (B. 3598) ; « valée de mespelroix, mespelroux » XVIII^e s. (B. 3598). Cette vallée se trouve « al herbe, au chemin vers beaumont » XVIII^e s. (B. 3598). — [Lat. **mespilarius*, germ. *mispel*, wall. *mèsplî* = néflier, avec adjonction du suffixe *-ôlus* (GRÖHLER, II, p. 174). D'autres villages du Brabant wallon ont connu ce nom : Hamme, « mespelroux » 1713 (TW, c. de Jodoigne, p. 163), Tourinnes-St-Lambert, « au mespelroux » ± 1627, Thoremçais-les-Béguines, « mespelroul » 1462 (TW. c. de Perwez, pp. 102 et 141).]

mètevaille, — 1. le bois de mètevaille, « bois de mertilvalle » 1643 (B. 3589), d'une superficie de 2 b. 1 j. 43 v. (1760, dans B. 15385). Ce bois était jadis plus étendu et

c'est par des sartages successifs qu'on a constitué la *cloisière de mètevaille*. — 2. *le chemin de mètevaille*, à la limite méridionale de la *cloisière* du même nom. — 3. *la cloisière de mètevaille*, « en martinval » 1311 (AMR), « en martinvaal » 1324 (AMR), « en martinvael » 1371 (ALS), « en martinvaal » 1324 (AMR), « en martinvael » 1371 (ALS), « en martinvaulle » 1464 (KURTH, p. 200), « coutlure de martinvaal, joingdant al communalité de Nethen qu'on dist le grandt broux » 1539-40 (B. 3587), « sur martinvaulle » 1597 (B. 3587), « coulture dict martinvaux, au debout de metenval (bois des pauvres) » 1661 (B. 3615), « martinval ou metteval » 1703 (B. 3600), « au lieu nommé marteval » 1755 (E. 4785), « merteval » 1760 (B. 15385). Terres situées au S. du *bois d'ackerman*, à l'W. de *l'enceinte des carmes*, sous le *bois de meerdael*, dont elles sont un défrichement. — [*Mètevaille*, nom emprunté au ruisseau, le *saint-martin*; nom primitif : *martin-val*, déformé sous l'influence flamande (*Martin* = néerlandais *Merten*).]

la vallée mètmasse 1767 (E. 4798), devait se trouver à proximité du *bois de la cense de l'escaille* et du *tienne pannard*.

mirbeke 1787 (F. 46725), pré « touchant à Weert-Saint-Georges ». — [Probablement le corresp. flamand de *marbaise*.]

le miroir, — wall. : *l' mærwë*, — « étans appelé le miroir » 1760 (B. 15385). Petit étang privé du *savenel*, d'une superficie de 36 verges.

la campagne de mispelroy XVIII^e s. (E. 4785), voir *vallée de mespelleroux*.

sour le rieu du mollin de werde 1464 (KURTH, p. 200), « rieu de molin » 1550 (B. 3635), « sur le grand preit venant au rieu du moulin » 1655 (B. 3638), « au ry du moulin » 1704 (B. 3594), « sur le rieu du moulin »

1767 (E. 4798). Document flamand : « molenbeke » 1758 (E. 4785). Prés touchant aux terres de la *cense de l'escaille*.

— [Le « rieu du moulin » est le nom donné à la Nethen dans les anciens documents. Cette distinction coupait court à la confusion des deux noms : celui de la commune et celui de la rivière.]

le monceau. — « Odile de Monchial » 1317 (AMR), « au monseau » 1661 (B. 3590), « au monceau » 1731 (B. 3587, 3621). C'est l'endroit où se trouvent la *cure* et le chemin de Nethen à *beaumont*. Toutes les terres y sont cultivées et, vers la route de *beaumont*, on a construit plusieurs habitations, germe d'un hameau que les habitants nomment déjà : *au monceau*. Le centre de ce lieu est un vaste monticule dont le point culminant est à 73 m. d'altitude. — [Lat. *monticellus* : monticule.]

MONT : voir *Beaumont*, p. 92.

m o r g h e t, in loco dicto — » 1299 (AMR), « à murghepreit » 1464 (KURTH, p. 200).

la vigne qui fut wattelet morial 1464 (KURTH, p. 200).

le bois de mosin 1768 (TW, p. 200), près du *moulin de weert*.

le pré del motte, « preit delle motte » 1464 (KURTH, p. 200), « la motte » (L. N.). Cette prairie se trouve derrière le cimetière, autour d'un petit monticule de terre entouré d'eau, que l'on appelle *la motte*. Il est probable qu'il y eut, à cet endroit, un manoir, puisqu'autrefois, on a découvert d'anciens fondements entre l'église et la *motte*. En 1298, vivait un certain Jehan, dit de la Motte de Nethenes (AMR, 1311 AMR).

MOULIN : un seul, celui de *weert*.

m o u s t a c h e, maison sur *beaumont*, reconstruite par M. Cassart. — [Surnom de l'ancien propriétaire.]

le **nauwblok**, — wall. : *l' nq̄blōk*. — « en lieu qu'on dist au nyeuwe block » 1539-40 (B. 3587), « de nyeuwe block, nieublocq » 1550 (B. 3635), « in loco concluso dicto een blocq » 1597 (B. 3598), « champ de nieublocq » 1661 (B. 3615), « au nieublockc deseur la vallée de rappe » 1700 (B. 3638), « le neublocq » 1712-13 (B. 3587), « la nieublocq » 1713-31 (B. 3587), « le neewblock » 1750 (B. 3593), « le nieublocq » 1767 (E. 4798). Ensemble de terres au delà du *champ de la croix* et de la *ruelle aux cailloux*. Dans E. 4798 (XVIII^e s.), il est dit : « dans la nieublocq, il y a des bois ». Ce sont évidemment les *bois de la campagne derrière la cure*. — [Un texte de 1620 (D. 1643) pourra nous éclairer sur le sens du mot flamand *blok* : « ... voor een derden deel op een huys ende blocq ». L'expression revenant plusieurs fois, il est permis de croire qu'il s'agit d'un « lopin de terre annexée à une maison ». *Blok* est encore employé aujourd'hui par les habitants pour désigner un ensemble de terres cultivées. La signification s'est étendue. Dès lors, on peut croire que *nauwblok*, réduit à ses plus anciennes formes *nyeuwe block*, *nieublocq*, nouveau bloc », est un nom donné à des terrains récemment défrichés.

la **nethen** : rivière, souvent désignée dans les anciens documents par l'expression : « ri, rieu du moulin », pour la distinguer de la commune qui lui a donné son nom. [Voir pp. 93-4.]

la *campagne de nethen*, — wall. : *l' kāpañ dœ nêt*, — « champ de Netthen » 1692 (B. 3587), comprend* les terres au S. du village, entre le *nauwblok*, le chemin de Pecrot et le *chemin du fond du wez*. Cette situation l'a fait dénommer autrefois « campagne derrière le village », 1777 (H. 2355). Elle est traversée par des chemins qui délimitent approximativement différents champs assez étendus, tels le *champ de la croix*, le *champ du fond de florival* et la *campagne de la malaise*. — le *pré de nethen*, « au preit de

Netthen » 1713-14 (B. 3587), « le grand préz de Nethen, le preit de Nethen » XVIII^e s. (E. 4785). Se trouve entre les deux *marbaise*.

le chemin allant à la taille à l'orniau, 1773 (H. 2353), partie du *chemin des bœufs*, depuis le carrefour du *chemin des bruyères* jusqu'au *bois de savenel*. — [orneau = petit orne.]

le bois d'ourlot, — wall. : *l'bwè d'l'ourlō*, — 1777 (H. 2355), bois de sapins au nord de la *grande bruyère*. — [Anc. fr. *orlet*, *ourlet*, *hurlet* : bordure inculte (GOD., V, p. 640).]

le journal grande pance 1661 (B. 3615), « le journal à panse » 1767 (E. 4798), au *wez*, tenant à la *campagne de bossut*.

le tienne pannard, « —, en la vallée metmasse, vers la cense de l'escaille » 1767 (E. 4798). — [TW, c. de Grez, p. 222 : « campagne de pannard, pannarde 1374, pannaerde 1618.]]

le paradis, — wall. : *l'paradœ*, — « deseur paradis » 1661 (B. 3615), 1712-28 (B. 3587), « la campagne deseur le paradis » XVIII^e s. (E. 4785). Ce sont les terres les plus élevées de la *campagne du wez*. — [*Paradis* indique ordinairement un terrain élevé : c'est le cas à Nethen. Aucun souvenir des habitants ne nous permet de croire que cet endroit était le lieu ordinaire où l'on enfouissait les animaux morts, selon la suggestion que beaucoup d'auteurs ont présentée, eu égard à une tradition encore persistante dans la commune qu'ils étudiaient.] — le *chemin du paradis* ou la *ruelle de paradis* joint la *grande chavée* au *chemin du fond du wez*.

le parcq en la campagne du wez 1712 (B. 3600), terre sur le chemin de Nethen à la *chavée du wez*. C'est là qu'en 1728, un certain Henry Hallain possédait

une maison et une terre (B. 3587). D'où, le nom de *cortil henry hallain* (voir cet article).

la **pâture**, — wall. : *l' pataer*, — nom donné à la *grande viéwaye* par les habitants de *fontenelle*.

le **cortil des pauvres** 1661 (B. 3615), tenant au *cortil del haye*, au centre du village.

la **piedsente jean paye**, chemin menant du creux du *chemin du petit royal* à la *chavée du wez*. — [*Paye*, nom de famille connu à Nethen.]

la **campagne de pecrot**, partie méridionale de la *campagne des hétiques*. — la cense david de pecrot 1661 (B. 3590), XVIII^e s. (B. 3587), « tenant à un cortil près le preit pommeroy. — [Pecrot : voir p. 93.]

le **peigne d'or**, « piègne d'or » (I), partie du *bois de mète-vaille*, à l'extrême N. du village.

piche à m' tchapia, nom d'un vieux cabaret situé autrefois sur le *vieux chemin de tirlemont*. — [Litt^t : « pisse-dans-mon-chapeau ».]

PIEDSENTES : p. delle *mere*, p. jean *paye*, du fond du *wez*. Voir l'art. **SENTIERS**. — [*Piesente* : « sentier où l'on ne peut marcher qu'à pied », GOD., VI, p. 152.]

deseur le bos le plueneresse, 1427 (ALS) — [Suffixe latin : *-aricius*. Dans les listes abondantes données par A. THOMAS (*Nouv. essais de phil. fr.*), J. FELLER (*Notes de phil. wall.*) et J. HAUST (*Etymologies wall. et fr.*), nous n'avons pas retrouvé ce mot affecté de ce suffixe. Seul « les *Planerèsses* », lieu dit, haut-plateau à Bernister (HAUST, p. 114) ressemble au nôtre ; cependant on remarquera que la voyelle prototonique est irréductible à tout dérivé du lat. **planare*.]

le **polloy**, « ad locum dictum a polloy » 1498 (D. 1029), « al terre del cure deseur le bolois » 1539-40 (B. 3587), « en lieu c'on dist au polois, deseur le polloix » 1550 (B. 3635),

« au pouloit » 1597 (B. 3598), « champt de pollois, deseur le polloy » 1700 (B. 3638), « champ del croix vers le polloit » 1751 (B. 3600). Cette campagne doit être localisée entre le *chemin de florival à nethen* et la *campagne derrière la cure*. — [Même nom de lieu à Jodoigne-Souveraine, « le bolois » (1713) et à Opprebais, « bois dits le jeune boulois, le vieux boulois » (1798-1800) (TW, c. de Jodoigne, pp. 46 et 85). — lat. *betula* avec suffixe collectif *-ētum* (GRÖHLER, II, p. 156) : lieu planté de bouleaux.]

le *pré pommeroy*, « deleis pommeroit » 1387 (AMR), « vier pommeroit » 1464 (KURTH, p. 200), « preys qu'on dist pomeroit » 1539-1540 (B. 3587), « vers pommeroit » 1550 (B. 3635), « ung pretz qu'on dist pommeroul » 1597 (B. 3587), « preit appelé pommeroit » 1661 (B. 3615), « préz de pommeroit » 1661 (B. 3636), « le pommerois » 1713 (B. 3592), « proche le pomeroy » 1717-18 (B. 3587). Prairies situées sous Beaumont, en contrebas du chemin de fer. — [*Pommeroy* = pommeraie. GRÖHLER (II, p. 172) cite *Pommeret* (Côtes-du-Nord, Eure-et-Loir) et le fait dériver de **pomarittus*. — Comparez *fecheroir*.]

PONTS sur la Nethen : p. *saint-jean*, p. *saint-pierre*, p. du *wez*.

au *crons poplier* 1550 (B. 3635), « ... al herpe, dit le crons poplier » 1688 (B. 3591), « un journal al herpe, dit le cron poplier » 1713-18 (B. 3587, 3592), « un journal gisant al herbe dit le cron poplier » 1740 (B. 3587). Endroit situé, sans aucun doute, près du *chemin de beaumont*. — [*au cron poplièr* = au peuplier courbé.] — Voir *al herbe*.

PORTE : Voir *porte saint-pierre*.

le *cortil delporte* 1410 (ALS).

chemin des prairies (I) : voir *grand'route de tirlemont*.

PRÉS. Nombreux à Nethen : le *pré des chevaux*, des

escuelles, del motte, de nethen, pommeroy, du roux de wez, delle spinet, sprimont ; les prés de roux, *saint-jean* et les prés en *surpreit*.

la vallée des rapes, — wall. : *l'valēy d'rap*, — « el vallée drabs, la vallée drabbe » 1550 (B. 3635), « la vallée d'rap » 1661 (B. 3635), « la vallée de rappe » 1700 (B. 3638), « la vallée drap, ainsi nommée à raison d'un bois y joignant appelé communément le bosquet du curé » 1749-51 (B. 3621), « au trou des draps » 1767 (E. 4798), « la vallée drape » 1774 (E. 4785), « la vallaye des rapses » 1777 (H. 2355). Vallée située au-dessus de la *fontenelle*, bornée au N. par le chemin de Weert-Saint-Georges à Nethen, au S. et à l'E. par la *campagne derrière la cure*. C'est la dépression la plus étendue de la commune. Elle est, en majeure partie, cultivée ; en son milieu seulement, se trouve un bois d'une longueur de plus de 200 m. — [Ancien français *raspe* : taillis, futaie (GOD., VI, p. 609).]

desoubs la vingne qui fut maraie renwart 1464 (KURTH, p. 200).

vers le restrau XVIII^e s. (E. 4798), « sur le chemin de restraux » 1754 (B. 3600), non loin du *chemin de bossut*.

le rouilly, voir *chavée de wez*.

au cor de rousseleinvail 1322 (A. 300), « au cor de rousselinval » 1322 (A. 301), « sor rosseleinvaul » 1324 (A. 313), « deseur roseleinvael » 1371 (A. 495), « dessous rouseleinvail » 1387 (A. 534). Situation inconnue. — [*Rousselinval* : le premier composant est, ou le superdiminutif de *roux*, devenu nom de famille, ou le nom d'oiseau « rousseline » : pipi roux.]

le cortil la roux XVIII^e s. (E. 4785), « — jardin de 80 verges ». — les preits deroux 1767 (E. 4798), « joignant la marbaise ». — le pré du roux de wez

1704 (B. 3594). — [Le « cortil la roux » est une transcription fautive de « cortil à roux ». *Roux*, issu du germanique *rode*, est commun dans cette zone de la Belgique romane : Roux-Miroir, Le Roux-lez-Fosse, Roux (l. d. de Frasnés-lez-Gosselies), Roux (lez-Charleroi), Liroux (l. d. de Sauvènière). A l'ouest, on a la forme officielle Rœulx, dont la prononciation locale est *ru* : Le Rœulx, Petit-Rœulx-lez-Braine, Familleureux (GRIGNARD, *Dial. de l'Ouest wallon*, n° 41).]

les royals, — wall. : *lè røyă*, — « roial » 1294 (AMR), « roia » 1295 (AMR), « sur le volette ki va de nethenes vers le roial » 1311 (A), « roya, au roielle, au royaul » 1550 (B. 3635), « vers les royals » 1751 (B. 3600), composés du *grand royal* et du *petit royal*, deux fermes situées dans l'étroite vallée du ruisseau, le *saint-martin*, près de Bossut. — *le grand royal*, « grandt royaul » 1539-40 (B. 3587), « au grand royal » 1712-15 (B. 3587). Ferme située à l'extrême S.-E. de la commune. Elle conserve encore, au-dessus de la porte, les armoiries d'un seigneur de Bossut. — *le petit royal* « au petiz roiel » 1550 (B. 3635), « petite royal » 1661 (B. 3615), « le petit royaulx » 1687 (B. 3591), « cense du petit royal » 1703 (B. 3600), « petit royal » 1712-15 (B. 3587), « petit roiale » 1767 (E. 4798). Document flamand de 1606 : « cleyn royel » (B. 3616). Situé à 2.400 m. S.-E. de l'église de Nethen, un peu au N.-E. du *grand royal*. L'ancienne ferme démolie fut reconstruite en 1895. Elle a appartenu aux seigneurs de Bossut. — *la campagne de royal*, « al terre du grand royaul » 1597 (B. 3598), « champ du roya » 1661 (B. 3615), « champ du royaulx » 1661 (B. 3612), « au champ du royal » 1712-15 (B. 3587), « la campagne de royal » 1777 (H. 2355, I). Bornée au N. par le chemin de Nethen à Hamme, à l'O. par le chemin de Bossut à Nethen. — la terre de la cense du petit roya XVIII^e s. (E. 4785). — sur la voie

de royal 1464 (KURTH, p. 200). Ce doit être le *chemin du grand royal* (I). — sur le volette ki vat de nethenes vers le roial 1311 (AMR), probablement la *piedsente jean paye*. — [A l'anc. fr. *roie*, wall. liég. *royâ* (HAUST, DL, p. 569) : « sillon qui marque la limite d'un champ », les graphies *roiël*, *royal*, *royaul*, *royaulx* font préférer l'étymon *regale*, royal (« real chemin », *royâvôye*, fréquents en toponymie).]

RUELLES, — wall. : *rouwal*. — Voir les art. la ruelle aux *cailloux*, la r. *collau*, la r. au *loup*, la r. de *paradis*, la *petite ruelle*. Nous retrouvons aussi, dans les archives, la *nieuwe rue derier les saulx*. Signalons ici la ruelle appelée le *cul de sac*. — la petite ruelle XVIII^e s. (E. 4785).

RUISSEAUX : la grande *marbaise*, la petite *marbaise*, le *saint-martin*. Citons encore la rigole du *surpreit*.

la *chavée rutiou*, — wall. : *l'chavèy rætyou*, — conduit au *savenel*, dans l'angle formé par la *grand'route de tirlémont* et le *chemin des bruyères*.

a sa hutyal 1464 (KURTH, p. 201), « a sahuteau » 1550 (B. 3635), « au petite sahuteaux (champ de bossut) », « champ du sahuteau » 1661 (B. 3615), « proche le petit sahuteau » 1700 (B. 3638), « aux sahuteaux », « le preit sahuteau », « le petit sahutteau », « le grand sahuteau, vers la malaise » 1767 (E. 4798). — [Lat. *sabâcus*, wall. *sawou*, *seyou* = « sureau » HAUST, DL, p. 579 ; GRIGNARD, nos 16, 51, 89). — Double diminutif : *-et* + *-ia* (lat. *-ittus* + *-ëllus*) = « petit sureau ». A Esneux : à *saw'hê*, avec suffixe diminutif.]

la *ferme saint-jean*, située dans le village, sur la grand'-route. C'est l'ancienne cense du Chapitre de Saint-Jean l'Évangéliste à Liège (cfr. *Introd.*, p. 88), dont on avait commencé la reconstruction vers 1850, mais qui fut bientôt

abandonnée. — *la fontaine saint-jean*, au cœur du village, sur la *grand'route de tirlémont*. — *la grotte saint-jean*, 1760 (B. 15385), dans le *savenel*, taillée de main d'homme, à une date assez ancienne. — *le pont saint-jean*, « le pont saint-jean desur la rivier » XVIII^e s. (E. 4786), sur la *grand'route de tirlémont*, près de la *fontaine*. — *les prés saint-jean*, voir *al floche*.

le saint-martin, petit ruisselet à cours rectiligne, formant une partie de la limite orientale du village. Il se jette dans la Nethen sur le territoire de Hamme-Mille. Dans son étroite vallée, se trouvent quatre grandes mares dont profitent les deux vieilles fermes du *grand* et du *petit royal*.

le pont saint-pierre (TW, p. 200). Nous savons que la *porte saint-pierre du savenel* était située un peu au delà du pont de l'ancienne écluse. — *la porte saint-pierre*, à l'ouest du *savenel*, porte flanquée de deux tourelles, enclavée dans le mur de l'enclos, un peu plus haut que l'ancienne écluse.

le bois de sapins, voir *petit bois*.

SARTS : le sart *glaude*. — la campagne au sart XVIII^e s. (E. 4785) « tenant à bossut » — le sart de nethen, « sartum de netenes » 1226 (Cartulaire d'Aulne), dut comprendre les bois situés dans la *campagne de nethen*, la *campagne de bossut*, le *champ de la croix*, la *campagne de la malaise*. — en leine sart 1324 (AMR) — les terres sartals XV^e s. (TW, p. 202). — *chausart*.

aux saucelles, « en la vallée des sacelles » 1427-31 (ALS), « aux saucelles » 1539-40 (B. 3587), « deseurs les saucelle » 1550 (B. 3635), « al saucelles » 1596 (D. 1028), « aux faucelles » 1700 (B. 3638) ; « au faucelle » 1729-40 (B. 3587), « au saucelle », « au saucelles » 1767 (E. 4798), « deseur la valée de « saucelles » 1791 (B. 3607). Terre « al

piedsiente d'Erchennes ». — [C'est un lieu dit fréquent dans la région wallonne ; à Piétrain, « a sacelles » 1375, « au dessous les sacelles » 1406 ; à Incourt, « aux saucelles » 1782 ; à Roux-Miroir, « al saucelle » 1446 ; à Lathuy, « la sauselle » 1774 (TW, c. de Jodoigne, pp. 97, 112, 134 et 163) ; à Magnée, « a sausalle » 1536 (LEJEUNE, p. 229). — Lat. **salicella* = petit saule. GRÖHLER (II, p. 167) cite *Sauzelles* (Indre).]

le *savenel*, — « Jean de savelineal » 1226 (Cartulaire d'Aulne) ; « derrière le savenial » 1312 (AMR), « la tenure jehan de sovenial » 1325 (AMR), « le sauveniaul », « le save-neal » 1371 (ALS), « le saveniaul » 1473 (B. 3631), « le sauveniaulx » 1526 (ALS), « le sauveneau » 1688 (B. 3591), « la maison de saveneau » 1692 (ALC), « au sauveneau » 1700 (B. 3638), « le sauveneal » 1703 (B. 3600), « au sauveneau », « au souveneau » 1712-18 (B. 3587), 1767 (E. 4798). En 1686, c'était le château de monsieur de Stembor, lequel donna le *savenel* à la province Flandre-Belgique. Bientôt, en 1687, Jean-Baptiste Martel y fonda un couvent de l'Ordre des Carmes déchaussés et le Gouvernement permit d'enclorre cette propriété d'une étendue de 45 bonniers environ. Dès ce moment, nous découvrons les appellations : *couvent des carmes*, *enclos des carmes*, *enceinte des carmes*, *désert de nethen*. — le *bois du savenel*, « bos de savenial » 1464 (KURTH, p. 200), « le bois du sauveneau » 1643 (B. 3589), « le bois du sauveneau, dans le sahuteau » 1661 (B. 3615). Situé à l'est du *savenel* et au nord des *douze bonniers*, ce bois fut appelé, au XVIII^e siècle, *le bois des carmes*. Après avoir appartenu ensuite au duc d'Arenberg, il devint, après 1918, la propriété de la famille Van Overbeke. Il se distingue par la beauté des chênes qui y croissent. La partie S.-W., qui avait été sartée et mise en culture, a été, depuis peu, replantée de jeunes sapins. — la *sca-vée du saulveneaux* 1661 (B. 3615). — le *cor-*

tille du sauveneau 1643 (B. 3589). — derrière le hayze de saveneal 1464 (KURTH, p. 200). — le sartage derier le souveneau 1687 (B. 3591), 1718-33 (B. 3587), 1767 (E. 4798). — [Lat. *sabulum* + infixe *on* + diminutif *-ëllus* : « sablonnière » (GRÖHLER, II, p. 116). — Nom de famille à Awans, *Sauvenay* (wall. *Sáv'né*) (note de M. J. HERBILLON.)

le demi bonnier au schavins 1767 (E. 4798), se trouvait en *petite cortaille*. [Correspond à « Cavins », liég. *havéye*, chemin creux, du néerl. *schaven*, racler.]

le bonnier scheupia u 1767 (E. 4798), au *champ de la croix*. — [Origine inconnue. — Citons « le sceupia » 1643 à Tourinnes-les-Ourdons (TW, c. de Perwez, p. 102).]

bos appelées scoffart 1464 (KURTH, p. 200). — [A Chimay, « au scofier », que BAYOT considère comme « apparemment dérivé du verbe *échauffer*, sous sa forme dialectale *scaufer*. Le mot aurait servi à désigner un endroit bien exposé » (DONY et BAYOT, p. 98).]

le chemin *snap*, (I), joint l'ancienne route de Tirlemont à la nouvelle et se trouve au *wez*: — [*Snap*, nom de famille connu à Nethen et à Hamme-Mille sous la forme *Snappe*.]

SENTIERS. Dénomination récente pour *piedsentes* (voir cet art.) : le sentier *caton*, le s. de *spinoit*.

somnamier 1294 (AMR).

le *champ de la souris*, — wall. : *l' tchâ dël sörœ*, — 1767 (E. 4798), se trouve au *wez*, entre la *vallée du chesneau* et le *chemin du paradis*.

la *sourlande* XVIII^e s. (E. 4785), était une terre tenant au *chemin de pecrot*. — [néerlandais *zuurland* : « terre sure, acide ». Voir *sureprez*.]

le *preis delle spinet* 1464 (KURTH, p. 200), « au lieu dit *spinet* » 1791 (B. 3607), se trouve dans la *cam-*

pagne de bossut. — *al spinette*, « alle spinnet » 1324 (AMR), « à la spinette » 1700 (B. 3638), « l'espinnette » (G). Terres au S. de la *campagne de bossut*. — [*Spinnet* et *spinette* sont très connus en toponymie : ce sont des formes dérivées de *spina* + suffixe *-itta*. — GRÖHLER (II, p. 76).] — *alle spinne*, « — sor le savenial, deleis le bois » 1325 (AMR), « l'espine » 1700 (B. 3638).

le sentier de *spinoit* 1322 (AMR), « piedsente du *spinoit*, dans le champ de *bossut* » 1661 (B. 3615), appelé aujourd'hui le *chemin de nethen à bossut*. — [*spina* + suffixe *-ētum*, « lieu abondant en épines ».]

le preit *sprimont* XVIII^e s. (E. 4786). — [Nom de famille, vraisemblablement.]

en *sureprez* 1597 (B. 3598), « esdit *zuerpretz* » 1597 (B. 3598), « gissant en les *suerbenpdez* » 1606 (B. 3606), « *surpreit* » 1655 (B. 3638), « en *surpret* » 1679 (B. 3638), « au *surprey* » 1704 (B. 3638), « au *surpreit* » 1706 (B. 3638), « au *surprez* » 1712 (B. 3638), « en lieu dit *surpret* » XVIII^e s. (B. 3611), « *suerprez* » XVIII^e s. (B. 3598), « sur les *surpreits* de *nethen*... tiennent à la rigole du *surpreit*, proche le rieu du moulin et le chemin de *bossut* à *weert-saint-georges* » 1767 (E. 4798). — [Les étapes de l'évolution de ce terme sont significatives : à côté de la forme française *surprè*, nous dégageons aisément sous la graphie *suerbenpdez* (1606), l'équivalent flamand *zuer-beempden* : prairies à l'herbe aigre. Ce nom de lieu n'est pas rare ; à Chimay, nous remarquons un terme de sens identique : *aigrée* (DONY et BAYOT, p. 45).] — les prés en *surpreit*, « — tiennent aux biens de la cense de l'escaille » 1767 (E. 4798). — la rigole du *surpreit* 1767 (E. 4798), emplacement du moulin de *Weert-Saint-Georges*.

sus de fleuter : maison isolée existant autrefois à 1.500 m. W. de l'église, abattue aujourd'hui. — [Nom d'un ancien propriétaire.]

le *château de la tannerie* ou le *château du wez*. Grande habitation au *wez*, dans une dépendance de laquelle, une tannerie fut établie, il y a quelque vingt ans.

la cense *terlaet* 1691 (G), voir la *ferme de la houlotte*.

TERRES : Ce mot figure comme terme générique dans les lieux dits suivants : terre *jacques le brasseur*, au *caillou*, *henry licoppe*, *merton*, de la cense du *petit roya* ; les terres *cornil le brasseur*, *hanquet de broux*, *cambris*, *massals*, *sartals*, de *villers*. — (Voir les art. CHAMPS, TIENNES, VALLÉES.)

les *tervêres*, (I), sont d'anciennes tourbières devenues pâtures. On distingue la *grande tervêre* située au S. et la *petite tervêre*, au N. de la *ferme de broux*, entre le chemin de fer et la *marbaise*. — [Dérivé du francique **turba*, allem. *Torf*. — A Pécrot, *tœrvêre* « tourbière ». (J. HAUST). — A Bossut, « *tervêres* » (TW, c. de Wavre, p. 208.)]

la campagne *thibaut*, XVIII^e s. (E. 4798), nom donné parfois au *tienne* du même nom. — le *tienne thibaut* commence au *vieux chemin de tirlemont* et disparaît dans la *campagne du wez*.

TIENNES. Collines peu élevées, cultivées ou non : le *tienne bal*, le *t. binard*, de la *chapelle*, *pannard*, *thibaut*, *vincent*. — [Anc. fr. *terne* : tertre, colline (GOD., VII, p. 689).]

la *grand'route de tirlemont*. La rectification et l'amélioration de ce chemin, qui longeait la Nethen, est due à M. Jean Van Zeebroeck. Cette route, de nos jours entièrement pavée, traverse Nethen, puis le Wez et conduit à Hamme-Mille. Sa longueur dans la commune est de 5.100 mètres. C'était, pendant tout le XVIII^e siècle, le *chemin de nethen vers wez*, ou le *chemin de nethen à Hamme*

(E. 4785). La partie comprise entre Weert-Saint-Georges et Nethen fut appelée le *chemin de weert-saint-georges à nethen* (I) et la partie comprise entre ce dernier et le *chemin des vaches* se nommait le *chemin des prairies* (I), lequel était, en 1773, le *chemin allant à la grande viéwaye* (H. 2353).

le *vieux chemin de tirlémont* (L) fut, jusqu'au XIX^e s., la voie principale. De nos jours, tout son trafic s'est reporté sur la nouvelle artère que l'on nomme *grand'route de tirlémont*. L'ancien chemin n'est pavé qu'en partie et, depuis son abandon, il est devenu impraticable au charroi. Il est désigné parfois, dans les documents, sous le nom de « grand chemin de la chapelle de ways » XVIII^e s. (E. 4785).

ferme de la trace : ancienne ferme, à la lisière du *bois de meerdael*, au N. de la *grande bruyère du wez*, devenue l'habitation du garde-forestier.

TROU. Petit champ au fond d'une vallée : le *trou colon* ou *trou aux colons*.

TRY. Jachère. — « le petit try » 1767 (E. 4798), « proche la voie des bœufs, touchant de trois côtés au savenel ». — en *trys* 1751-54 (B. 3600). — [Anc. francique **thriuska*, néerl. *driesch*, terrain inculte. — HAUST (*Etymol. wall. et fr.*, p. 23) ; CARNOY (p. 94).]

le *chemin des vaches*, (I, L), « *voye des vaches* » 1661 (B. 3615), « *al voye de vasches* » 1700 (B. 3638), « *al voie des vaches* » 1750 (B. 3593), « *à la voie des vaches, allant vers beaumont* » XVIII^e s. (B. 3600). Depuis la brasserie Van den Plas jusqu'au *chemin de la grande bruyère*.

VALLÉES. Voir les art. : *vallée bayet*, *brulle*, *chesneau*, *de fontinelle*, *de litrange*, *mespelleroux*, *mètmasse*, *des rapés*. — Voir : FONDS. — Ajoutons-y « *le val delle bulle* ».

lieu qu'on dit *elle vaul* 1539-40 (B. 3587), « *courthy gisant en le vaul, elle vaulx* » 1597 (B. 3587),

« cortil al vaux », « al vaux, au wez » 1712-18 (B. 3587), « al vaux de wez » 1726-28 (B. 3587), « corthil al vaux » 1750 (B. 3593).

aux ventaelles. « gisant —, deseur le vevier, à weis » 1411 (B. 3631), « deseur les ventelles, au weys » 1539-40 (B. 3587), « deseure les venteilles », « les ventailles, dans le champ de bossut » 1661 (B. 3615), « deseur les ventailles, au wez » 1688 (B. 3591), 1712-30 (B. 3587), 1751 (B. 3600). Terres du *wez*, au *litrangle*. — [Anc. fr. *ventele*, *ventaile* : écluse, vanne (God., VIII, p. 175).]

verbanis, vieille maison à 800 m. N.-W. de l'église ; depuis peu d'années, elle sert de grange à M. Fr. Cornelis.

la *viéwaye* « la veeweye » 1606 (B. 3616), « tot weys, regenoten de gemeynten oft veewye aldaer » 1630 environ (D. 1644), « la vieuwaye » 1661 (B. 3615). — la *grande viéwaye*. « la grande vierwaye » 1691, prairies sur les rives de la Nethen, depuis la brasserie jusqu'à la ferme de la *houlotte*. — la *petite viéwaye*, « commune dict la petite viéwaye » 1661 (B. 3615), 1773 (H. 2353), se trouvait au *wez*. C'était des prairies arrosées par la Nethen, entre la *grand'route de tirlemont*, le *vieux chemin de tirlemont* et le *chemin snap*. De nos jours, la voie du tram vicinal traverse l'ancienne *viéwaye* où l'on trouve aussi des habitations avec leurs jardins, de petits champs et encore quelques prairies. — [Néerlandais *vee-weide* : pré au bétail. CARNOY (pp. 64 et 150). Le texte de 1630 (D. 1644) indique que la *viéwaye* était comprise dans les terrains banaux.]

VIGNES. Toponyme retrouvé dans les documents anciens : la *vingne* qui fut *wattelet morial*, desoubs la *vingne* qui fut *maroie renwart*,

les terres de *vilers* 1661 (B. 3590), 1712-18

(B. 3587), dans la *campagne de bossut*. [Terres appartenant, à cette époque, à l'abbaye de Villers (Tilly).]

le *tienne vincent*, (L), terre tenant au *chemin des bœufs*, commence à la *grand'route de tirlemont* et se termine à la *chavée rutiou*.

le *bos vitaille* 1464 (KURTH, p. 200). — [Prénom : Vital?]

VIVIERS, — wall. : *vēvī*, — Petits étangs dans le *savenel* ou dans les prairies bordant la Nethen : le vivier au *brochet*, *emmanuel*, des *escuelles*, *mariage* et le *miroir*.

le *cortil sor le vivier* 1328 (AMR), devait se trouver aux environs du *royal*.

VOIES : « al voye des bœufs » est le seul toponyme où *voie* est encore un terme générique. Ce mot est plus répandu dans les désignations anciennes. Citons : la *voie de fêche-roir*, la *voie de fraisnes vers la malaise*, la *v. deleis le terre merton*, *sour la voie de grand royal*. Voir les art. CHEMINS, RUELLLES.

à *wanguenich* 1324 (AMR), « *superius le wangry* » 1498 (D. 1029), « *wangry* » XVII^e s. (B. 3594), « *le preiz de vaignery* » XVIII^e s. (E. 4785), « *grand de 1 journal* » et touchant à la Nethen, sous le *wez*.

le *warande*, — wall. : *l' warât*, — « *la walrande* » 1767 (E. 4798), « *la warande* » 1777 (H. 2355), carrefour à l'extrémité du *bois du wez*. On retrouve à cet endroit les ruines d'une maison, vraisemblablement celle d'un garde-forestier. — [Anc. fr. *waresne*, *garande* (GOD., IV, p. 226), moyen néerl. : *warande* : *garenne*, lieu dans lequel il était défendu de chasser sans la permission du seigneur.]

le *wez*, « *weis* » 1322-60 (AMR), « *a weis* » 1410 (ALS), « *ways* » 1526 (E. 4785), 1777 (H. 2355), « *weys* » 1687-1784 (B. 3587, 3591, E. 4785) ; « *weyx* » 1695 (B. 3598), « *wez* »

1643-1728 (B. 3587, 3589, 3590). Hameau le plus important de Nethen, à l'E. du village (cfr. Introduction, p. 92). — *le bois du wez* est le commencement du *bois de meerdael*, vers le *wez* et jusqu'à la hauteur de la *warande*. La majeure partie du dit bois est comprise dans le territoire de Hamme-Mille. Les documents anciens l'appellent le bois « al haute feuille ». L'orée du *bois du wez* se nomme le *bois d'ève*. — *la campagne du wez* (I), « campagne de ways » 1777 (H. 2355), appelée aussi « champ du wez », s'étend au S. de l'agglomération ; elle renferme d'excellentes terres de labour. — *le château du wez*, voir le *château de la tannerie*. — *le grand chemin de la chapelle de ways*, voir le *vieux chemin de tirlémont*. — *le pont du wez* XVIII^e s. (E. 4785), sur la Nethen. — *le chemin du fond du wez* ou *la piescente du fond du wez*, 1777 (H. 2355), joignant le *chemin de nethen à bossut* au *chemin de nethen à malaise*. Voici comment, au cours des temps, l'on a désigné ce chemin : « la voie de fraines vers la malaise » 1312 (AMR), « le chemin tendant de nethen, à la chapelle de weyx, vers bossut » 1598 (B. 3598), « la piedsente venant de la chapelle de wez sous la cense de la malaise » 1767 (E. 4798), « le chemin de la malaise à Nethen » (I). — *le cortil jean de wez* 1713-18 (B. 3587), 1750 (B. 3593).

l'écluse de weert 1835 (I), retenue sur la Nethen, faite en deçà du *chemin de bossut à louvain*, actuellement en ruines. — *l'écluse de weert*, située sur la Nethen, près de la *grand'route de tirlémont* et la voie du chemin de fer. — *le moulin de weert*, « a molin a werdes » 1427 (ALS), « le moulin du dootbroeck » 1439-40 (TW, p. 200), contigu à *l'écluse de weert*. — [Nom du village flamand voisin, Weert-Saint-Georges (*St-Joris-Weert*).]

NETHEN

